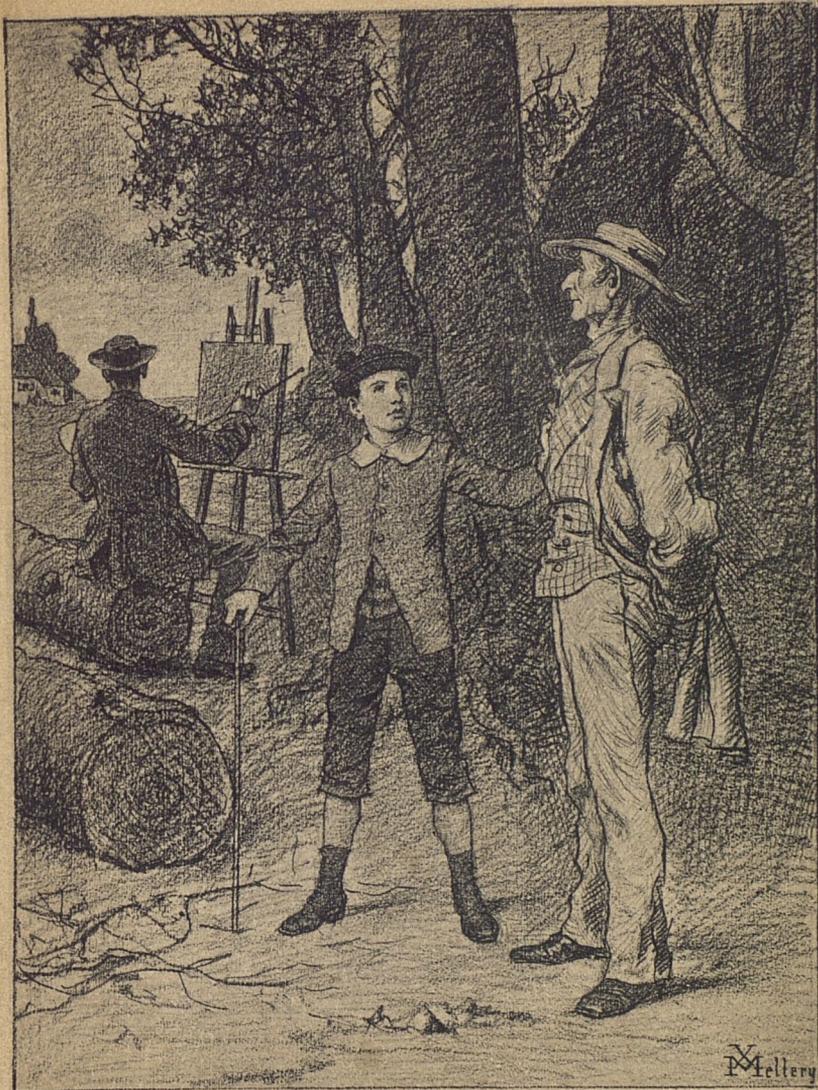


SCÈNES DE LA VIE JUDICIAIRE

PAR

EDMOND PICARD



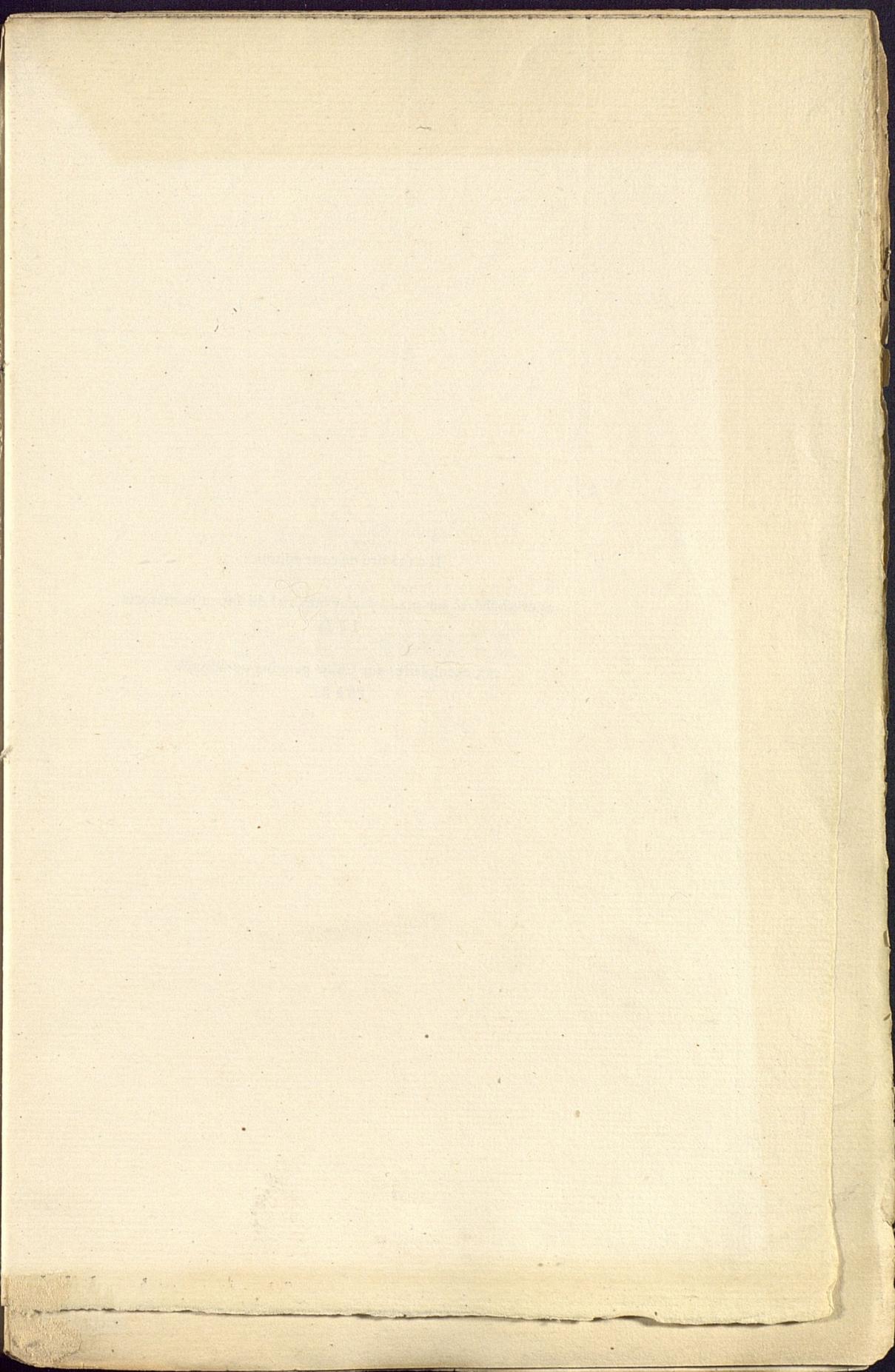
Héliogravure E. Aubry

Bruxelles.

MON ONCLE LE JURISCONSULTE

Ferdinand Larcier, éditeur, Bruxelles.

1051
A



Il a été tiré de cette édition :

25 exemplaires sur grand papier impérial du Japon numérotés
1 à 25

et 5 exemplaires sur Chine genuine numérotés
26 à 30.

MON ONCLE
LE
JURISCONSULTE

ML A
11051



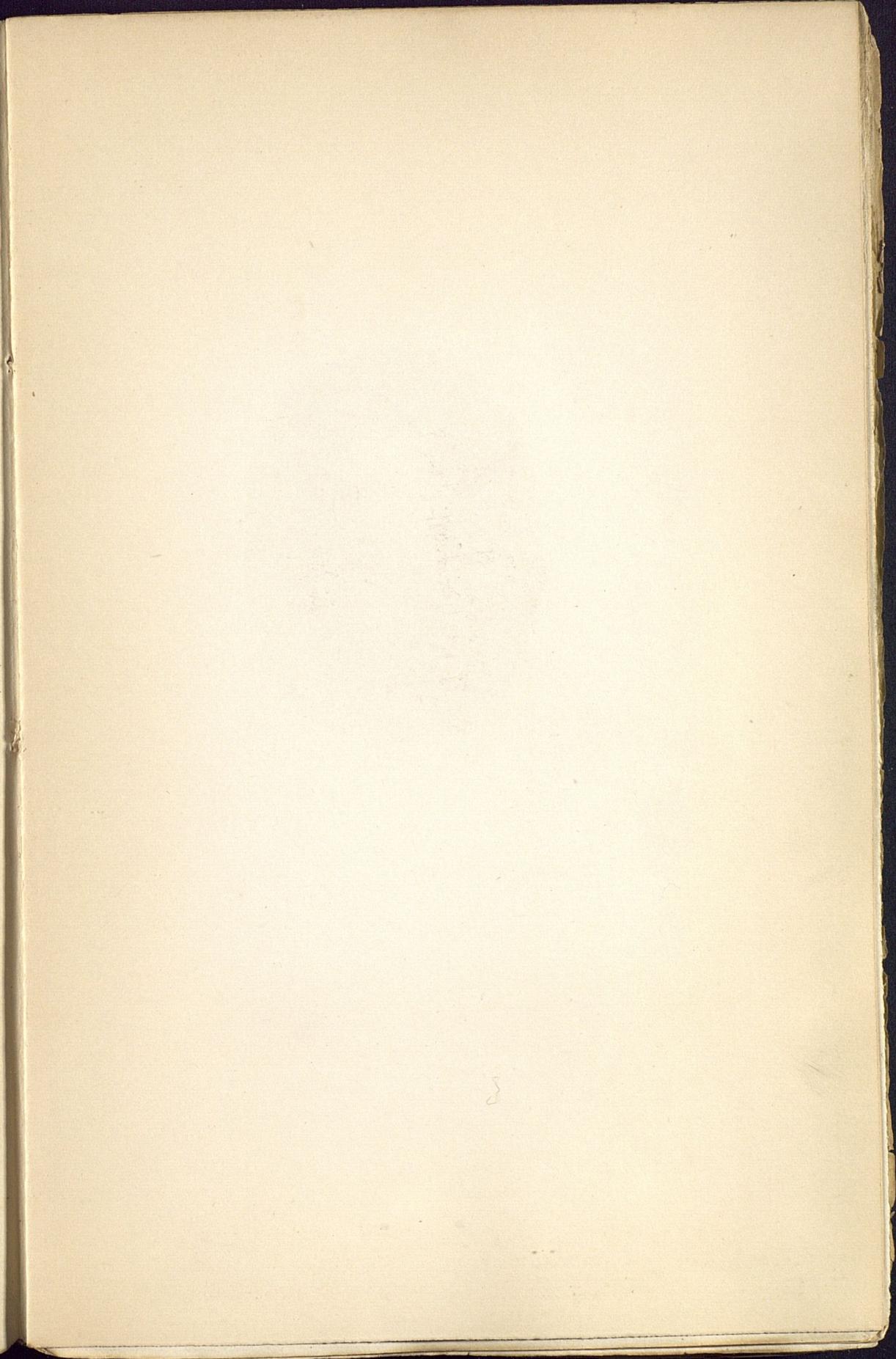
La collection des *Scènes de la vie judiciaire*, par
Edm. Picard, comprend actuellement :

- I. PARADOXE SUR L'AVOCAT. 5^e édition. 1 vol. in-32, 1879.
- II. LA FORGE, ROUSSEL. 2^e édition. 1 vol. in-8^o 1880.
(Épuisé).
- III. L'AMIRAL. 1 vol. in-8^o, 1883. (Épuisé).
- IV. MON ONCLE LE JURISCONSULTE, 1884.

—

DU MÊME AUTEUR

- LES RÉVERIES D'UN STAGIAIRE, poésies, 1879.
LES HAUTS PLATEAUX DE L'ARDENNE, 1883.
LÉON CLADEL EN BELGIQUE, 1884.
-





Scènes de la Vie Judiciaire

MON ONCLE
le Jurisconsulte

par

EDMOND PICARD



A BRUXELLES
FERDINAND LARCIER, ÉDITEUR
10, rue des Minimes, 10
1884

Statut des 1773 Jurisconsultes

MOI OMBLE

le Jurisconsulte

par

EDMOND RICARD



PARIS
chez M. HANDELIN, Libraire,
rue de la Harpe, n. 10.
1773

A NAPOLEON D'HOFFSCHMIDT

CONSEILLER A LA COUR DE LIÈGE

Cette œuvre où j'ai exprimé, autant qu'il était en mon pouvoir,
ma foi en notre commune science, le DROIT,
et les raisons qui me l'ont fait aimer,
va naturellement à Vous,

Cher et Savant Compagnon de mes travaux juridiques,
qui lui fûtes toujours autant que moi fidèle.

EDMOND PICARD

AVANT-PROPOS

L'écrit qu'on va lire complète une série de onze introductions pour les tomes successivement parus de l'encyclopédie les *Pandectes Belges*. Dans chacune d'elles a été traité un principe fondamental du Droit.

A cet intérêt juridique, quatre d'entre elles devaient, dans les vœux de l'auteur, joindre un intérêt littéraire: *Le Paradoxe sur l'avocat*, — *La Forge Roussel*, — *L'Amiral*, — *Mon Oncle le Jurisconsulte*. Il a tenté, en effet, d'y mettre en scène, sous la forme de la Nouvelle, des thèses scientifiques, savoir : les règles

professionnelles du Barreau, — le fondement du Droit, — la législation ouvrière, — l'enseignement du Droit.

Il a cru que ces matières abstraites, toujours présentées jusqu'ici sous un accoutrement doctoral, qui les rendait à la fois peu attrayantes et accessibles seulement aux initiés, pourraient supporter, sans rien perdre de leur gravité et de leur valeur, une accommodation moins pédantesque.

Il s'y est risqué, n'ignorant pas pourtant l'opposition faite à l'art démonstratif par la jeune et vaillante école qui reprend avec un opiniâtre exclusivisme la théorie de l'art pour l'art, proclame hardiment que la forme suffit à tout, et se refuse à admettre que dans la hiérarchie artistique, si les œuvres de pure virtuosité et de pur charme ont une place que nul homme de goût ne leur dénie, le

premier rang revient à celles qui, aux séductions d'une forme correcte, ingénieuse, sans cesse renouvelée, joignent l'élévation du sujet et la puissance de son humanité.

Mais quelle difficulté d'y atteindre ! Que d'insuccès, qui ont contribué sans doute à répandre l'opinion que l'art répugne à ce mélange de l'Utile et du Beau.

A ce point de vue les quatre *scènes de la vie judiciaire* dans lesquelles l'auteur s'est essayé à résoudre ce problème, obtiendront sans doute d'être examinées non seulement par les juristes mais aussi par les écrivains.

Il est un autre côté qui méritera peut-être de fixer l'attention de ces derniers. L'auteur est depuis longtemps d'avis que les longues œuvres littéraires ne sont plus de notre époque. Au milieu des complications sans cesse grandissantes de la vie moderne, le

temps manque pour les lire. Il pense que les dimensions qu'il ne faut pas dépasser sont celles de la lecture à faire d'une haleine, et que, dans l'agencement, il faut viser à s'emparer de l'attention dès le début, et à l'entraîner d'une seule course jusqu'au bout.

A-t-il réussi dans la réalisation de ce programme difficile et jusqu'à un certain point nouveau? La faveur avec laquelle ont été accueillis le *Paradoxe sur l'avocat*, la *Forge Roussel* et *l'Amiral*, lui en a donné l'espoir. Il hasarde la même épreuve avec *Mon oncle le Jurisconsulte*.

Comme homme de loi et comme homme de lettres il attendra avec un vif intérêt le jugement du public.

MON ONCLE LE JURISCONSULTE

MON ONCLE L'UNIVERSITE



MON ONCLE LE JURISCONSULTE

A Bruxelles. Le soir, très tard. En janvier. Pas de gelée. Pas de neige. Un ciel laineux, gris d'ardoise, éclairé à revers par la lune, dont la lueur transparait faiblement. Une humidité froide mouillant et noirissant le pavé. Une des rues escarpées dont les défilés, reliant la ville basse à la ville haute, sillonnent de leurs montées malaisées le versant qui commence au faubourg de Schaerbeek, se prolonge jusqu'au quartier de Saint-Gilles et

se perd dans la banlieue vers Forest et Uccle. La plus étroite de ces voies, la plus raide, la plus sombre. Le citadin qui, à cette heure, la gravit dans un isolement lugubre et un silence où le moindre bruit fait écho, a passé devant la façade du vieux Palais de Justice, plate et lépreuse comme celle d'une caserne, et va s'engager sous un viaduc en fer dont le tablier plafonne en une grande bande noire. Des deux côtés se dressant, pareilles aux rocheuses murailles encaissant une gorge, des maisons d'une architecture retardataire, endormies en une mélancolie sévère. Parmi elles, à mi-côte, un vieil hôtel, badigeonné en jaune, long, irrégulier, à un étage, sauf au-dessus de la porte cochère où le triangle à gradins d'un pignon espagnol élève haut sa pointe.

Entrons. L'allée a le même rude pavé que la rue. Pas de gaz. Un quinquet à réflecteur est

suspendu à la paroi en face d'une grande porte vitrée qui claquemure soigneusement l'intérieur. Montons. L'escalier est large, mal dessiné dans la courbe. Sa lourde rampe semble avoir été faite pour des mains d'ancêtres plus larges que les nôtres. Une salle à manger, basse de plafond, vaste. Une longue table, abandonnée par les convives : les chaises dans le désordre d'une levée rapide de ceux qui les occupaient ; les assiettes, les verres, les reliefs du dessert pêle-mêle ; les bougies éteintes, sauf deux, brûlant faiblement. A côté, dans un salon empire, aux tentures vert-déteint, la maîtresse de la maison et ses filles causent, entourées de quelques hommes ; peu d'animation ; on prend congé.

Montons encore. L'escalier est devenu tout-à-fait obscur. Le reflet du quinquet à réflecteur n'arrive pas jusqu'ici. Mais plus haut il

y a du bruit, un bourdonnement de paroles, avec des accalmies et des renflements. Cela vient des combles. Montons jusqu'aux combles. Poussons cette porte. C'est celle d'un grenier. Quel singulier spectacle !

Oui, c'est un grenier. Il occupe la maison d'un bord à l'autre, de la rue à la cour. C'est lui qui se termine à la façade par le triangle à gradins du pignon espagnol qui élève haut sa pointe. On voit la membrure de sa charpente en chêne solidement échafaudée au dix-septième siècle. C'est un hall de grand aspect, pittoresque et commode. Il sert de bibliothèque. Dans les intervalles des solives appuyant sur le plancher les pieds-droits de leurs voussures, des rayons s'infléchissent sous le poids des livres : l'accumulation de l'épargne bibliophile de plusieurs générations, se perdant, en longues files de reliures diaprées, dans les

ténèbres de la salle à peine rompues par la lumière d'une lampe datant de la Restauration, dressant, sur une grande table de lecture en hêtre ciré, son stèle de cuivre doré, et son globe de verre dépoli, pareil au signal d'un sémaphore voilé par la brume.

Autour de cette table, et sous cette clarté, un conciliabule. Une vingtaine d'hommes revêtus de la livrée mondaine moderne, noir et blanc, les uns assis dans des fauteuils garnis de cuir, épaves de quelque chambre échevinale, les autres debout, presque tous fumant, mais non en une rêverie nonchalante : animés au contraire, bruyants, faisant cette rumeur de causerie alerte, discutante, qu'on entendait d'en bas. La vapeur des cigares, dont les traînées vont grossir un nuage bleuâtre qui dort là haut au fond du cul-de-sac ogival de la toiture, met une note de lenteur et de

calme dans cette scène d'activité et de joyeux tapage.

Que se passe-t-il dans la vieille maison jaune ?

On y a donné un repas de corps. Le Bâtonnier des avocats près la cour d'appel de Bruxelles a réuni ses quatorze collègues du Conseil de Discipline, les cinq membres du Bureau de Consultation gratuite, les neuf commissaires de la Conférence du Jeune Barreau. C'est l'usage. Et voici que, le confraternel banquet terminé, il a amené ses invités dans ce qu'il nomme sa *Chartreuse*. Quelques-uns seulement sont restés auprès de la *Bâtonnière* et de ses filles, de futures femmes d'avocats sans doute. Les autres sont montés, en tâtonnant, à la suite de leur chef et de leur hôte. Depuis une

heure ils bavardent, rient, goguenardent à propos de choses professionnelles, contant des histoires sérieuses, mais professionnelles, des anecdotes grasses, mais professionnelles, du triste et du gai, du comique et du grave, mais du professionnel toujours, toujours du professionnel.

Leur chef et leur hôte ! Il est là, assis, à demi renversé, les cheveux blancs et ras, la face glabre, souriant, bienveillant, paternel, centre de la causerie, comme il était tantôt le centre du banquet. C'est un des patriarches de l'Ordre : il occupe le Bâtonnat pour la troisième fois, il est avocat depuis un demi siècle. Il a eu large part aux grandes affaires de son temps. Ce qui l'a soutenu, ce qui l'a fait vivre fortement, ce qui l'a fait vivre longtemps, c'est son incessante activité. Maintenant cette activité s'éteint doucement. Il ne fait rien pour retenir la clientèle,

charmé, dirait-on, de la voir aller à ceux qui le suivent, tolérant, approuvant ce glissement qui s'éloigne de sa vieillesse rassasiée pour aller à leur jeunesse avide de travail, à cette jeunesse dont il dit, avec une libérale indulgence, qu'elle vaut virtuellement mieux que lui puisqu'elle recèle l'avenir. Tous les matins néanmoins il se rend au Palais, par une invincible habitude, allant et venant dans les galeries, du pas lent d'un péripatétique, affable à tous, discoureur, abondant en conseils, laissant perfluer au profit commun tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il sait, tout ce qu'il a fait, tout ce que contient le réservoir profond et calme de son expérience. On le respecte et on l'aime comme l'expression la plus vénérable des traditions chères au Barreau et de la dignité qui s'y attache. Il n'a jamais voulu être qu'avocat, et, avec la constance et la farouche intolérance de la

formule monastique *unus Deus, una fides, unum baptisma*, il a, sans exception, repoussé tout ce qui l'aurait distrait de cette préoccupation maîtresse. Il a ainsi conquis la grandeur que donne l'unité dans la vie.

L'homme est simple. Sa maison est vaste, mais il la tient de son père et la garde telle qu'il l'en a reçue. Il lui a laissé prendre insensiblement l'aspect touchant des choses vieilles et expirantes, où les souvenirs s'éveillent et chantent à chaque pas qu'on fait. Il aime la vie laborieuse et sobre, réduite au strict nécessaire pour le côté matériel, indéfinie pour l'intelligence et le cœur. Son cabinet n'a rien du luxe confortable que les jeunes mettent à la mode, à l'exemple des artistes décorant leurs ateliers comme des théâtres. C'est une pièce crépie à la chaux, semblable au parloir d'un couvent. Aux murs, des planches frustes

supportant le petit nombre d'ouvrages juridiques qu'interroge encore le jurisconsulte au terme de sa carrière ; au milieu, un bureau dont ne voudrait pas un huissier ; un fauteuil ganache, au siège mal rembourré, creusé et lustré à l'assiette par l'appui prolongé des veilles studieuses ; près de la fenêtre, un haut pupitre pour travailler debout ; pour les clients, deux chaises empaillées : qu'importe le confortable à ceux que ronge le souci des intérêts ?

Ce soir il trône, avec douceur, sans morgue. Un seul ancien est là qui puisse lui disputer la royauté de l'âge. Puis trois générations de confrères, s'espçant de dix en dix ans, représentées par leurs membres les plus en vue. Il ne manque, pour que la famille professionnelle soit députée tout entière, que les derniers venus, les stagiaires. On a pensé à eux pourtant : c'est aux stagiaires que le vieux

Bâtonnier a bu en répondant au toast qu'on lui a porté! « A nos enfants, a-t-il dit; nul n'est plus près d'eux que le vieillard. »

Sans repos ni cesse, on converse :

Un de ces entretiens qui marchent au hasard
Et pour tous les sujets se modèle et se plie.

Voici qu'on s'interroge sur les circonstances qui ont décidé de la vocation des causeurs. Pourquoi tous avocats?

— De mon temps, c'était la mode dans [la bourgeoisie, dit l'un d'eux. Toute famille quelque peu huppée destinait l'aîné des garçons au Barreau, fût-il bossu ou bègue. On m'appelait Mirabeau que je n'avais pas sept ans : on nommait ça éveiller les dispositions. Si j'avais pu choisir, j'eusse été militaire.

— Moi, dit un autre, j'étais amoureux dès la rhétorique. Mon adorée dévorait les comptes rendus des causes célèbres. Elle me signifia qu'elle n'épouserait qu'un avocat. Je me croyais appelé à devenir un grand musicien ; je me fis avocat pour obtenir ma belle. Avant mon dernier examen elle me plantait là pour un médecin. Le vin était tiré, je le bus et j'en bois encore. J'endossai la robe. Ma foi, je ne le regrette pas.

— Moi je le regrette, dit un troisième. J'ai beau faire, je me sens toujours paysan comme mon père. Nous habitions dans le Luxembourg une ferme qui, de temps immémorial avait nourri, logé, vêtu notre famille, et lentement, très lentement, s'arrondissait : ces maigres terres ardennaises ne rendent guère que ce qu'il faut pour vivre à qui les exploite. Il vint à mes parents la manie de me transformer en

monsieur. Avoir parmi les siens un monsieur! curé, notaire, avocat, professeur, est le rêve étoilé des villageois. On m'envoya au collège. Dès ce moment on eut de la peine au logis à nouer les deux bouts. Bientôt on ne les noua plus du tout. Il fallut emprunter. Quand, à vingt-deux ans, je fus avocat, si j'étais orné de diplômes, notre bien patrimonial était bien mieux encore orné d'hypothèques. Pendant que je me démenais contre les misères des débuts, mes auteurs se démenaient là-bas contre les créanciers. Le succès vint pour moi et fut pour eux la délivrance. Je payai. Mais combien j'eusse préféré ignorer ces batailles et rester ardennais ardennisant, essartant nos bruyères, semant le seigle, plantant le sapin, élevant le cochon, le mouton et le petit cheval du pays! J'ai tout le long de l'an la nostalgie de nos plateaux sévères, et je ne m'apaise qu'aux vacances quand je retourne y respirer. »

Confessions sincères, on le sentait. On le voyait aussi, car tous trois avaient dans la physionomie, dans le port, dans l'allure, des accents et des traits en rapport avec ces prédilections originaires qu'ils venaient d'affirmer; celui-ci la rusticité du terrien, celui-là l'originale vivacité de l'artiste, cet autre la tournure martiale et correcte du soldat. Barbe et coiffure étaient harmonisées inconsciemment avec ces secrètes tendances, comme si le fantôme affaibli de l'homme que chacun d'eux eût dû être transparaissait incompressible sous celui qu'il était.

Le Bâtonnier les avait attentivement écoutés. Son visage avait pris l'expression pensive et grave de l'homme d'étude arrêtant sa pensée sur l'un des problèmes de notre énigmatique existence, et repris par la mélancolie qui est le fond de toute vie laborieuse et méditative.

— Hélas! dit-il. Nous rêvons toujours autre chose que ce que nous sommes, nous regrettons toujours une autre activité que celle qui nous emporte. — Et, souriant: Au vestiaire des destinées, on nous délivre toujours un autre pardessus et un autre chapeau que les nôtres. Au moins, le croyons-nous. Nul ne semble fait pour trouver l'équation entre ses désirs et la réalité. Ne nous plaignons pas trop cependant, mes chers confrères, car il me semble que les chapeaux qu'on vous a donnés valaient ceux dont on vous a privés. Vivons la vie comme elle est, sans ingratitude, sans joie durable il est vrai, mais aussi sans douleurs qui ne puissent être consolées. — Et, après une courte pause: Vous êtes, dites-vous, devenus avocats par la complicité du hasard. Eh bien! moi, je le suis devenu par un acte de libre volonté.

— La belle affaire vraiment, reprit son con-

frère le vétéran, qui portait, comme lui, les chevrons de dix lustres consacrés au Droit. — Père avocat, fils avocat, c'est dans l'ordre. Et pour toi, plaisantin, on peut même ajouter : aïeul avocat, bisaïeul avocat : tu chicanais de race. »

Il était issu, en effet, d'une antique famille judiciaire, où le Barreau semblait de tradition, et qui, sans le désertier, avait traversé les orages de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci.

— Eh bien, mon vieux camarade, c'est ce qui te trompe. Si l'exemple de mon père avait seul influé sur ma résolution, jamais je n'aurais porté notre noir uniforme.

— L'exemple de ton père? Que veux-tu dire?

— Oh! rien qui fasse tort à cette mémoire vénérée, reprit-il, en se levant et étendant la main en un geste d'attestation solennelle. —

Puis se rasseyant : Mon père était un grand avocat, on le sait. Chaque fois que je pense à lui, je salue son ombre, on le sait aussi. »

C'était, en effet, l'explication courante de l'habitude qu'il avait, même étant seul, de soulever parfois son chapeau ou sa toque, respectueusement, les yeux relevés et immobiles, comme s'il fixait une apparition visible pour lui, invisible pour les autres.

— Non, reprit-il. Ce fut une belle carrière que la sienne, remplie comme peu l'ont été, fiévreusement active, fermentant à toute heure et à laquelle on eut pu donner pour devise : Sans repos. Tu t'en souviens peut-être, toi mon consanguin professionnel, dit-il en s'adressant à son contemporain. Il avait accaparé presque toutes les affaires. On arrivait dès l'aube pour le consulter, ici, dans cette maison. Il s'installait dans son cabinet, qui est le mien, au rez-de-

chaussée. La sonnette commençait à tinter, et pendant deux heures cela ne cessait pas. C'est toujours la même : vous l'avez tous mise en branle ce soir ; son timbre est tellement dans mes souvenirs et dans ma vie, que si elle disparaissait je croirais être devenu sourd. Je le vois ensuite partant pour l'audience où il plaidait chaque jour. Revenu, il rentrait dans ce même cabinet où, quand timide je pénétrais pour faire une commission de ma mère, je le voyais debout près de la fenêtre, feuilletant ou écrivant. Nous n'étions avec lui qu'une demi-heure, au dîner. Il ne s'asseyait jamais pour ses autres repas, qu'il faisait seul, le premier, le matin, à son haut pupitre, le second, le soir, à son bureau de travail. Car, après son dîner, l'après-midi, à deux heures, il redescendait, comme un mineur dans son puits, et reprenait ce labeur toujours finissant, toujours renais-

sant. Il se couchait si tard et se levait si tôt que jamais je ne l'ai vu au lit. Et même là, à l'affût des idées spéciales que suggérait, disait-il, la position horizontale, il crayonnait, disait-on, des notes. Silencieux, monosyllabique avec nous, son visage était l'image de la préoccupation; elle siégeait sur son front, toujours plissé, derrière ses yeux qui regardaient dans le vide; elle donnait à tous ses mouvements la machinale inconscience du somnambulisme. Pour les siens, il n'existait pas. Sa profession l'avait magnétisé, résorbé.

Dès ma plus lointaine enfance, je l'avais connu ainsi, et insensiblement cette existence, pour moi pleine de mystères, d'où je le voyais sortir si concentré et si morose, m'avait donné une impression d'inquiétude qu'augmentaient encore les plaintes que j'entendais faire doucement par ma mère lorsque, l'embrassant à son arrivée à

table, elle lui disait : « Comme tu es peu avec nous. Nous ne jouissons pas de toi. Tes procès t'occupent trop. Tu donnes tout à tes clients, rien à ta famille », et qu'il répondait sourdement, et parfois avec un léger mouvement de douloureuse impatience : « Je ne peux pas faire autrement,.... je ne peux pas ! » Il me semblait qu'il était la victime d'un enchantement funeste, irrésistible, détesté par lui-même, et cette profession qui l'asservissait ainsi, et qu'il n'expliquait pas, devenait pour moi le symbole de l'esclavage.

Mon père me destinait au Barreau. A personne, chez nous, ne serait venue la pensée qu'il en pût être autrement. Je devais continuer la série familiale. Cela apparaissait comme la raison et la convenance mêmes. Abandonner le sillon si largement creusé par trois générations d'avocats eut paru une ingratitude rétrospec-

tive, un blasphème envers les morts. Et pourtant des répugnances de jour en jour grandissantes me minaient. Je n'osais rien dire, mais une amertume sans bornes me désolait. Quand ils doutent, les esprits les mieux portants sont les plus malheureux, car, mieux que les autres, ils comprennent leur infortune. Je ne pouvais me résigner à accepter cette vie de forçat, où tout s'absorbait dans des occupations symboliques dont je ne saisissais pas le sens, et qui m'épouvantait!

En somme, fils d'avocat, je ne voulais pas être avocat, et je ne le voulais pas, précisément parce que j'étais fils d'avocat. Comprenez-vous, mes chers confrères? Et toi surtout, mon copain, comprends-tu?

— Fort curieuse cette histoire. Mais la fin? Car tu es avocat.

— Oui, voilà l'imprévu. D'autant plus que je

suis avocat très heureux de l'être. Entendez-vous là-bas, les jeunes, qui tantôt faisiez les dégoûtés?

Tous avaient prêté l'oreille. Le vieux lion s'était échauffé peu à peu et ses dernières paroles avaient été dites avec l'émotion, la voix vibrante et contenue qui rendaient ses plaidoiries si séductrices pour l'auditoire, si redoutables pour l'adversaire. Quoique assis, son torse, ses bras, sa mouvante physiologie avaient ajouté au discours ce qu'un accent, un geste en accord avec le cœur peuvent y infuser de puissance. Cette fin, cette fin que leur ancien demandait au narrateur, tous ils souhaitaient l'apprendre, tous l'attendaient.

— Oh! maître, continuez, continuez !

— Continuer ! Mais savez-vous l'heure ? Au Barreau, nous avons des mœurs régulières, à

ce qu'on dit. Moi, du moins, vu mon âge. Il est plus de minuit. Vous voulez donc que je découche?.... dans ma propre maison!

— Pour une fois. Le petit excès salutaire.

— Soit. Comme je n'ai de devoirs nocturnes à accomplir vis-à-vis de personne, il n'y aura pas grand mal. Mais il est inutile de faire veiller les braves gens qui me servent. Un instant.

Et se levant, il ouvrit la porte et du haut du palier cria : Lisbeth! Lisbeth!

C'était la servante qui, au cours de la soirée, avait apporté sur un plateau en fer-blanc peint deux boissons, dont la recette n'est conservée que dans les plus patriarcales maisons bruxelloises : le *Pappen-thé* et l'*Advokaten-borel*. Elle était sous ce toit depuis plus de quarante ans, et, dans sa bonté joviale, son maître disait d'elle : Lisbeth! ce n'est pas une domestique. C'est une particulière qui consent à me servir

parce qu'elle trouve cette occupation dans ses goûts.

— Qu'y a-t-il, monsieur? demanda-t-on d'en bas, en flamand.

Et en flamand il répondit : Madame est-elle couchée? Y a-t-il encore du monde?

— Non, monsieur. Tout le monde est parti et madame est couchée.

— Bon. Allez vous coucher aussi, ma fille. Je reconduirai les amis qui restent et je mettrai la chaîne. Bonne nuit.

— Bonne nuit, monsieur !

Il rentra et reprit sa place : Y sommes-nous? dit-il. Oui? Je reprends.

C'est une de ces histoires sans événements, que pourtant on n'oublie jamais.

J'avais commencé les études d'usage. J'étais entré dans ce tube dont un des bouts reçoit un

collégien et dont l'aître évacue un docteur en droit. Le boa constrictor de l'enseignement traditionnel m'avait avalé, et, sous l'effort de ses contractions péristaltiques, je parcourais le trajet réglementaire. J'avais quatorze ans et j'étais en troisième latine. Cet organisme, au fonctionnement duquel je m'abandonnais comme le condamné à mort à la toilette finale, me rapprochait, avec la lenteur et la fatalité du temps, de ce but qui m'obsédait : succéder à mon père, reprendre sa tâche, le relever de la faction incessante qu'il montait autour des choses judiciaires : *Advocatus miles*. Et j'avais les soupirs, les rancœurs, les mélancolies désespérées du garçon de village qui voit approcher le jour de la conscription.

Et pourtant je n'avais guère de vocation pour une autre fonction sociale. Si l'on m'eut demandé : que voulez-vous être ? je n'aurais su

que répondre. L'hérédité professionnelle avait lavé et dégraissé mon sang, eut-on pu croire, de toute disposition, de toute aptitude étrangères. Je ne songeais ni, comme toi, à être laboureur, incurable ardennais, ni, comme toi, à la musique, l'homme aux longs cheveux. Je me sentais foncièrement *judiciaire*, comme on naît lymphatique ou sanguin. Je l'étais dès la période intra-utérine, de race, de tempérament. J'avais ma place bien marquée dans une classification dont les divers termes eussent été : espèce humaine, embranchement des juristes, famille des avocats. Mais je ne comprenais rien à la pratique visible de cette profession, vers laquelle j'allais comme un fétu qu'entraîne un cours d'eau, et j'entrevois la culbute terminale dans le commun déversoir où devait s'achever ma vie, comme l'anéantissement de ma liberté et le renoncement au bonheur.

J'essayais parfois de me rendre compte de cette mission à laquelle mon auteur sacrifiait et soi-même, et les siens, et les jouissances les plus légitimes. Qu'était donc ce Droit, auquel étaient ramenés tous ses efforts avec une opiniâtreté étrange dans sa quotidienne manifestation, et pour lequel il s'épuisait ; cette chose si peu connue qu'elle était le monopole de quelques catégories d'hommes spécialement occupés de la déchiffrer et de la révéler à l'universelle ignorance de leurs concitoyens ? Le Droit ! il gisait là, dans les volumes qui chargeaient les rayons du cabinet de mon père, qui traînaient ouverts sur son bureau, que je l'avais vu feuilleter en silence devant son haut pupitre. Mais sous quelle forme tangible ce Droit se montrait-il ? Des mots, des phrases, des formules imprimées, obscures. Quelque chose comme les livres sybillins. Où était son in-

carnation pratique, que je cherchais instinctivement, pressentant que c'était l'indispensable condition de sa vérité et de son utilité? Du conventionnel, des conceptions abstraites flottant au-dessus de la réalité, les pièces capricieusement façonnées d'une grande partie d'échecs que jouaient entre eux les gens de loi, que gagnaient les plus ingénieux ou les plus rusés, un domaine fermé, apanage des initiés, où mon père était admis, où je serais admis plus tard, voilà ce qui vaguement, tel qu'un philtre noir, tournait dans mon cerveau d'adolescent et en faisait le tourment.

Ah! si j'avais pu saisir le mot de l'énigme, discerner clairement la raison et le but de cette agitation où se mouvaient, résignées dans leur labeur et leur sacrifice, ces ombres chinoises; démêler dans l'ambiante matérialité qui m'en-

serrait cette chose qui y était, je le sentais, et que je ne voyais pas, que nul ne semblait y voir, sauf les prêtres de ce clergé judiciaire. Et encore, combien de ceux-ci sceptiquement s'en moquaient! Car lorsque, anxieux d'échapper à mon malaise, j'interrogeais, non pas mon père (il me faisait l'effet d'un homme en prière qu'il ne faut ni distraire, ni interrompre), mais l'un ou l'autre, au hasard des circonstances, et de ma souffrance, c'était toujours la même réponse, amenant la même déception : « Le Droit! Oui cela existait. Mais c'était un ensemble de règles d'école, difficiles, inscrites dans les Codes, qu'on était convenu d'admettre parce que sinon il y aurait beaucoup de désordre. On les changeait suivant les nécessités. Le public en savait peu de chose. Bref c'était peu accessible à la généralité, et l'arbitraire, la fiction y tenaient beaucoup de place. »

L'arbitraire, la fiction ! Assurément je me sentais la vaillance qu'il faut pour faire son devoir. L'austérité qui semblait l'atmosphère de la maison paternelle m'y avait préparé. Rien de frivole ne papillonnait en moi. Même l'exemple de mon père, malgré ce qu'il présentait d'excessif dans son fanatisme au profit d'une œuvre unique, m'y avait amené par un sortilège fascinateur. Je ne demandais pas à la vie de n'être que riante. La souche bourgeoise dont je sortais l'avait toujours comprise triste et grave, mélangée de joies rares et de douleurs. Elle l'avait invariablement acceptée telle et devait, sans doute, sa durée déjà longue à cette antipathie intransigeante pour l'oisiveté et le luxe, qui achèvent fatalement les familles riches après quelques générations, dans les misères grotesques du ramollissement ou dans les saletés de la débauche. Étrangère à

la plèbe par sa situation et sa fortune, elle s'en rapprochait par sa frugalité cénobitique. La volonté lui en avait donné l'habitude, et cette habitude s'était transformée en faculté héréditaire, presque en besoin. Je participais à ces qualités viriles, et leur intime auxiliaire aurait su me soumettre à la profession d'avocat, même avec l'exclusivisme maladif de celui qui m'avait engendré. Mais, né au commencement de ce siècle, j'avais sans doute déjà en moi les germes que la loi ténébreuse des transformations historiques a semés dans l'humanité contemporaine, et d'où est sortie cette fièvre de positivisme qui, aujourd'hui, brûle sourdement tout. S'il fallait me sacrifier, je voulais savoir pourquoi, et, ce pourquoi connu, j'avais besoin de comprendre qu'il s'agissait d'une œuvre vraiment utile, vraiment humaine, dépouillée de mysticisme social, dépouillée surtout d'arbi-

traire et de fiction, correspondant à autre chose qu'à du noir sur du blanc, ayant une autre réalité que celle de formules quasi-hiératiques enfermées dans des codes, vivante en un mot, bien vivante, ostensiblement vivante, saisissable ailleurs que dans un palais de justice, ailleurs que sur le papier timbré des chicanoux.

Dolent et mal résigné, presque vide d'espérance, dans la maison où nous sommes, morne alors car je la voyais à travers les brouillards de mon cœur, j'attendais machinalement le lever de cette tardive aurore. —

Il s'interrompit, but une gorgée de la blanche et crémeuse boisson nationale qui remplissait devant lui un verre, et reprit :

Or, avec nous habitait le frère de mon père.

C'était un bizarre personnage. Tu l'as connu,

toi, mon vieux, tu sais, quand, il y a soixante ans, tu venais ici, dans la cour, jouer à la pinoche.

— Parbleu ! Si je l'ai connu ! ici et ailleurs. Celui qu'on nommait *le Jardinier* ?

— Oui, *le Jardinier*, au dehors, d'après le sobriquet des voisins, des Bruxellois d'alors, provinciaux de petite ville. Mais chez nous c'était, sans cette familière irrévérence : MON ONCLE LE JURISCONSULTE !

Il était le cadet des deux frères. Son aîné avait été le naturel successeur de mon aïeul. Mais la monomanie juridique qui sévissait dans notre parenté l'avait, par surcroît, entraîné dans son tourbillon, et il était là comme un cheval de renfort. L'encombrante personnalité de mon père l'avait promptement relégué à l'arrière plan ; il est rare, nous le savons au Barreau, que deux avocats de même nom

réussissent : presque toujours l'un mange l'autre. Il s'était résigné à cet effacement, sans toutefois admettre que son germain lui fût supérieur, ne lui disputant pas la primauté en affaires, mais maintenant, avec une vigilance opiniâtre, avec un amour-propre toujours en éveil, dont l'affection réciproque ne souffrait pas, leur égalité dans la connaissance du Droit. C'était un homme de science dans la haute acception du mot. Mon père le consultait journellement et résumait la tournure dominante de son esprit en disant que nul mieux que lui ne savait, *dans le fait, trouver le droit*. Il a, sur des matières spéciales, laissé ces traités que vous connaissez, qui font autorité et qui tranchent sur la littérature juridique par l'originalité de la pensée, le pittoresque du style et, surtout, par l'étonnante aptitude à vivifier la loi, à la représenter toujours aussi près que

possible de la pratique, à en illustrer, pour ainsi parler, le commentaire en coulant chacune de ses dispositions dans une anecdote, dans une scène, dans un décor qui la montre à tous comme l'inséparable compagne de l'existence quotidienne.

Et voilà pourquoi, parmi nous, autant par admiration et respect que pour le distinguer de mon père qu'on nommait *l'Avocat*, nous le qualifions *le Jurisconsulte*, et moi : MON ONCLE LE JURISCONSULTE !

Étranger à la clientèle, resté célibataire à la suite d'un mariage avorté, qui, je le sus plus tard, avait cruellement déchiré son cœur et assombri sa vie, il s'était peu à peu retiré dans un isolement et une taciturnité qu'avait favorisés le calme de notre demeure. Il concentrait son activité d'homme sobre et ascétique sur l'étude, — et la marche : car il faisait de

longues promenades pédestres dans la banlieue, particulièrement dans cette superbe et profonde forêt de Soignes, dont les frondaisons couronnent, au Sud-Est, les hauteurs qui séparent la vallée de la Senne de la vallée de la Dyle. Il l'avait battue en tous sens, non par un amour pour la pénétrante beauté de la nature sylvestre qui n'était pas de l'époque, mais par une application imprévue de son instinct scientifique qui, en toutes choses, le poussait irrésistiblement à l'analyse, à l'examen complet, à la recherche acharnée des détails. Plus que les gardes, plus que les bûcherons, plus que les braconniers, il était l'homme de la forêt, tant il l'avait parcourue, croisée, fouillée, compliquant encore cette exploration constante et minutieuse par la recherche des insectes, dont il faisait collection. Ces cadres que vous voyez là, à droite, détachant derrière leurs vitres,

sur un fond blanc, la moucheture noire des coléoptères, c'est lui qui les a formés. Car nous sommes dans sa salle d'études. La bibliothèque qui nous entoure, c'est la sienne. Quand il n'était pas au bois, il était ici. Il dormait à côté, dans la mansarde où Lisbeth est sans doute présentement en train de ronfler. C'était en rapport avec ses habitudes d'hermite laïque. Et comme, dédaigneux des raffinements du costume selon l'invariable usage des solitaires, il avait adopté, pour le dedans et pour le dehors, le coutil blanc, pantalon, gilet, redingote, et s'en montrait revêtu hiver et été, se bornant, par les froids, à se garnir, en dessous, de caleçons et de camisoles, et que sur son chef, qu'il aimait à tenir frais, il avait perpétuellement le chapeau de paille des disciples de Saint-Fiacre, l'air horticole que lui donnait cet accoutrement invariable, sa taille de solide échalas,

ses grands gestes se développant en espalier, lui avaient valu, dans les alentours, ce sobriquet de *Jardinier*, que rappelait tantôt notre excellent confrère, alors gamin comme moi.

— Bah! Cela m'est égal, disait-il. Et il ajoutait avec une nuance d'amertume : J'aime mieux jardinier qu'avocat manqué! —

Dans cette maison qui, en dehors des heures, toujours les mêmes, durant lesquelles la cohue des clients mettait une animation passagère, semblait assoupie en un silence disciplinairement imposé, mon père et mon oncle ne m'adressaient que rarement la parole. Tous deux, tacitement, s'accordaient sur mon sort futur : *le Jardinier*, pas plus que *l'Avocat*, n'admettait de transaction sur cet article constitutionnel de notre famille. Mon oncle m'appelait familièrement, par anticipation, CHRISTYN, du nom du célèbre juriste si populaire, pendant le

siècle dernier, à Bruxelles dont il avait commenté la coutume, affirmant ainsi d'instinct l'irrévocable résolution qui fixait ma destinée et l'espoir de notoriété et de gloire que mes proches plaçaient en moi. Mais, comme aucune occupation ne l'appelait ailleurs, j'étais davantage dans son cercle d'attraction, et quelque chose qui ressemblait à de la camaraderie, paternelle et protectrice de sa part, déferente de la mienne, s'était formé entre nous. Il s'accoutuma à m'emmener avec lui dans ses courses en forêt.

Par une indéracinable habitude de collégien... et de chrétien, c'était le jeudi et le dimanche, jours de congé ou de piété, qu'il se mettait en campagne, moi, tel qu'un jeune chien docile, suivant sa haute silhouette blanche. Je trottais, sans jamais parvenir à

mettre d'accord mon pas d'enfant avec ses grandes enjambées de bon piéton au tempérament sec, à charpente osseuse. Le dimanche, nous allions entendre la messe de sept heures à Notre-Dame-des-Victoires au Sablon, où nous appelait la cloche aux claires volées qui gîte encore, ici près, dans le clocheton tronqué du transept. Mon oncle, en sortant, après l'*Ita missa est*, jetait un gros sou à l'aveugle qui, sous le porche ogival noirâtre et effrité, semblait occuper la place d'une des statues absentes, détruites par le temps ou les iconoclastes. La pièce tombait dans un panier plat suspendu au cou, appuyé contre le ventre, qu'on eut pu croire placé là pour recevoir l'éroulement de la barbe de pèlerin, grise, démesurée, du pauvre homme. Puis, enfilant la rue des Petits Carmes, nous sortions par la porte de Namur, car l'octroi enfermait alors la ville dans sa chaîne

de murailles, de fossés et de portes monumentales tenant garnison de gabelous. Les champs commençaient tout de suite, étalant leur marqueterie là où, maintenant, s'entassaient les maisons et les trente-cinq mille habitants du faubourg d'Ixelles.

Une demi-heure après, nous étions au pied du versant sur la crête duquel apparaissait, en son imposante et verte parure, l'entrée du Bois de la Cambre. L'allée des Gendarmes, enterrée aujourd'hui sous le remblai de l'avenue Louise, abrupte, sablonneuse, ravinée par les charrois et les averses forestières, bordée de peupliers d'Italie délabrés, y montait tout droit. Mon oncle s'arrêtait, tirait avec lenteur un grand mouchoir de coton rouge, le secouait avec des claquements de drapeau battu par le vent, mouchait bruyamment son grand nez aquilin aux ailes comprimées comme si un relieur les

eût laminées dans sa presse, prisait avec abondance, et, tenant pour non avenue la marche que nous avions faite jusque-là, me disait : Marmouset, y es-tu? Oui! Eh bien, en route, vaillante troupe, *pedibus cum jambis!*

Et nous gravissions la côte, et nous pénétrions comme des chevreuils dans l'immense et verdoyant désert que nous allions parcourir jusqu'au soir, lui avec la ténacité inconsciente d'un penseur chez qui l'exercice physique féconde la méditation, moi avec la joie débordante du prisonnier scolaire lâché dans l'étourderie et l'insouciance d'un jour de liberté.

Ah! que c'est loin et que c'est encore présent!

Je vous chante là de bien vieux airs? Vous verrez tantôt qu'ils sont plus près de mon récit qu'il ne semble. Mais fussent-ils des hors-d'œuvre, que je n'aurais pu en étouffer la mou-

rante résonnance et que vous devriez excuser mon cœur, presque éteint, de se ranimer à leur souvenir. —

Cela fut dit d'une voix très faible. Les yeux du vieux conteur s'étaient frangés d'un filet humide. La mollesse d'une émotion surgissante gagnait les auditeurs. Oh ! le charme souverain des choses disparues ! Comme il caresse et comme il poigne ! Comme sa douceur fait souffrir, mais quelle saveur dans cette souffrance !

— Va, va, mon brave camarade, dit son compagnon d'enfance. Pleurniche, si tu en as besoin, digresse, divague. Cela nous fait du bien à tous. Nous ne sommes pas à l'Académie et nous avons le temps. J'en fus quelquefois de ces expéditions. Courrions-nous dans la matinée ! mais l'après-midi, trainions-nous assez le

soulier! Car il nous en faisait arpenter des lieues, l'infatigable! Et toujours son chapeau de paille et sa redingote laiteuse nous montraient le chemin. Te rappelles-tu quand il nous conduisit à la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Odeur, alors en pleine solitude, car on n'avait encore rien dérodé entre Jesuske's Eyk et Hoeylaert, et la route de la Société Générale ne déroulait pas encore son ruban de trois lieues entre Mont-Saint-Jean et la croisure de Tervueren? Il nous avait annoncé que nous sentirions le parfum dont la vierge embaume son sanctuaire. En nous agenouillant sur le seuil que clôturait une porte à claire-voie, nous nous émerveillâmes au fort parfum d'eau de Cologne qui nous arrivait de l'autel rustique. Nous sûmes plus tard que le malicieux avait profité de ce que nous étions restés en arrière pour casser sur les dalles un flacon destiné à cette ruse innocente.

— Eh ! oui, que je m'en souviens ! Et quand il nous racontait l'anecdote des Jésuites parvenant à se faire donner toute la forêt par Marie-Thérèse, en sollicitant ce qu'ils nommaient un petit bois voisin de Bruxelles, appelé Bois de Soignes ! L'impératrice, qui résidait à Vienne et ne connaissait pas nos environs, se serait laissée prendre, croyant qu'il ne s'agissait que d'un bosquet sans importance. L'histoire était controuvée, mais l'oncle, qui était né en 1780 et avait, en son adolescence, subi l'aimantation voltairienne et révolutionnaire, aimait à la croire exacte et à la raconter.

— Et les exploits du chef de partisans qui tint les halliers contre les troupes de Louis XIV, Jacques Pasteur, surnommé Jaco, dont le nom est resté à plus d'un endroit. Et ceux du Sire de Loupogne, ce fils d'un marchand de vins de la rue de la Violette, sorte de Cathelineau

belge, qui tailla des croupières aux troupes de la République ! Traqué et abattu dans un taillis, comme un loup, sa tête fut exposée à Bruxelles.

— Et ses récits intarissables sur les six monastères que la forêt abritait : la Cambre, Val-Duchesse, Rouge-Cloître, Tervueren, Groenendael, Sept-Fontaines ! Bref, il savait tout ce qui concerne ce magnifique débris de la Sylve qui, au temps de César, couvrait de son austère végétation tout le pays, depuis la Moselle et le Rhin jusqu'à la mer du Nord..... Mais que je ne m'attarde pas davantage. Vous la connaissez aussi, vous les jeunes, cette merveille complétant notre Bruxelles par un parc incomparable de quatre mille cinq cents hectares, d'une seule gazonnée de cîmes, touchant aujourd'hui les maisons de la capitale agrandie, intacte désormais dans sa royale splendeur. J'arrive à

la circonstance qui, dissipant les brumes de mon intelligence, fixa ma vocation et donna au sort que m'imposait la volonté paternelle, le salutaire et consolant complément d'une conviction raisonnée.

Retournez avec moi en arrière. Rajoutez de soixante années l'époque présente. Nous sommes en 1824 : Guillaume Ier d'Orange règne sur la Hollande et la Belgique réunies.

C'était un jeudi de mai. Par je ne sais quelle circonstance, j'avais congé toute la journée. Il faisait un de ces temps gris, aux hauts nuages presque immobiles, avec des trouées sur un azur pâle, un de ces temps légèrement humides, rendant l'atmosphère transparente jusqu'au plus lointain horizon, qui s'harmonisent mieux que le plein soleil avec nos paysages

septentrionaux. Nous étions partis le matin pour Waterloo, par la chaussée de Charleroi, l'ancien chemin des Wallons, car c'est sur son parcours, au hameau du Vivier d'Oie, presque au sortir de Bruxelles et des populations germaniques, qu'on rencontre la première agglomération des descendants de la souche Celtique. Elle longe la forêt depuis le hameau de Vleurgat jusqu'à La Grande Espinette, tantôt bord à bord, tantôt à courte distance. Mon oncle voulait rendre plus intense en mon imagination l'impression du champ de bataille, en me menant par la route qu'avait suivie l'armée alliée marchant à la rencontre de l'Empereur. Le sanglant événement datait de neuf ans à peine, et j'avais le terrifiant souvenir de l'épouvante que la tempête du canon, tonnant formidable à quatre lieues de la ville, avait déchaînée dans mon âme d'enfance de cinq ans. Mon oncle m'avait

expliqué sur le terrain même les diverses phases de l'héroïque tragédie. Un détail surtout, inconnu des historiens, m'est resté dans la mémoire : il me montra sur la pente qui menait aux positions du Mont-Saint-Jean, entre les constructions basses et tristes de la Haie-Sainte et la ferme de la Papelotte, les champs où lui-même, le lendemain, avait vu par milliers, dans les labourés glaiseux qu'avaient détrem-pés vingt-quatre heures d'une pluie torrentielle de juin, les souliers des fantassins français, déchaussés de force par ces glèbes ennemies s'attachant à leurs semelles comme des ventouses pour les empêcher de monter à l'assaut de la colline.

Nous revenions l'après-midi par la drève de Lorraine, dont le long défilé, parallèle au chemin que nous avons pris le matin, traverse la forêt de part en part, dans une de ses parties

les plus imposantes, là où les hêtres, soigneusement émondés, dressant leurs troncs unis, glacés de vieil argent, moussus du côté du Nord, droits comme des fûts de colonne, épanouissent à cent pieds de hauteur les panaches de leurs rameaux entre-croisés pour former une voûte continue de verdure. Au-dessous le silence d'une basilique vide, et sa fraîcheur. Sur le sol, amassées en un épais et rougeâtre matelas, se décomposant en un noir terreau, les dépouilles de plusieurs automnes. Le long de la drève, sur deux rangées, des arbres, et toujours des arbres, développant leur nef en ogive, sans commencement et sans fin pour le regard,

Longs murs de héros séculaires
Durcis aux noirs assauts des hivers meurtriers.

Tout cela me revient : le plus beau paysage

ne m'est jamais apparu que comme un décor pour une scène humaine, et quand je raconte une scène humaine son décor naturel se lève pour moi irrésistiblement.

Tout à coup, devant nous, au loin, le crépuscule que faisaient les ombrages fut pointé d'une éclaircie, s'élargissant au fur et à mesure que nous progressions. Le jour semblait se lever sous la ramée obscure.

C'était une coupe, une de ces coupes qui, d'après l'aménagement de la forêt, ne retrouvent leur tour qu'après une révolution de cent ans. Sur un espace énorme, la futaie était rasée, les troncs s'épandaient sur le sol, les chapiteaux de leurs cimes brisés, écrasés du côté de la chute, comme si un ouragan les avait fauchés.

Elle s'ouvrait juste à l'endroit où la drève de Lorraine est coupée à angle droit par celle des Bonniers. J'ai depuis relevé et reconnu le site.

Au delà de la trouée qu'avait faite l'abatage, on apercevait à gauche, à quelques centaines de mètres, les bâtiments bas et les pommiers en fleurs de la ferme La petite Espinette. Un vent faible du Nord-Ouest ramenait lentement vers nous, tout entière, d'un mouvement continu, la calotte nuageuse du ciel.

A l'intersection des deux routes, un peu à l'intérieur du triage, un peintre, absorbé devant ce spectacle qui se développait dans sa sereine et poétique majesté, brossait une esquisse.

Mon oncle s'arrêta. Puis faisant quelques pas vers l'artiste, qu'il avait reconnu, il lui toucha l'épaule. Celui-ci se retourna brusquement : « Tiens, c'est toi, *Jardinier*, s'écria-t-il. Encore une fois dans la patrie des arbres ! C'est comme moi, tu vois. Avec cette différence que tu y remues le pied, et moi la

main. Comment vas-tu? Tu promènes un mioche? »

— « Oui, c'est mon neveu. »

— « Bonne tournure ce neveu. Tu lui fais avaler des kilomètres à cet émouchet, hein? En veux-tu faire un facteur rural? » — Et, sans transition, comme un nageur repris par la vague, étendant la main, et montrant le champ de la coupe : « Est-ce empoignant tout ça, à cette heure, par ce ciel? J'ai essayé de camper ce coin sur la toile, mais que c'est difficile! Comme tout ce qui est beau. »

Ce langage d'un original et brutal sans-gêne m'avait frappé. Je regardai le solide compagnon qui l'avait tenu, jovial et bon enfant, au masque de Satyre. Je regardai plus attentivement aussi le paysage dont il tentait de ravir l'impression à la fugitive nature.

Ce n'était pas seulement de choses inani-

mées que la scène se composait. Sur le carreau de la coupe une population fourmillait. Des bûcherons, à grands coups de cognée sonnante en pan ! pan ! secs, ébranchaient les hautes tiges renversées ; des scieurs de long, débitant en planches des tronçons de hêtres étendus et enchaînés par eux sur des échafaudages volants comme des patients sur le chevalet de torture, manœuvraient deux à deux leur grand outil denté et luisant, bien suiffé, montant et descendant, sous l'effort de leurs bras nus, avec la régularité d'une bielle de machine à vapeur ; des charrettes stationnaient, les chevaux l'encolure pendante ; devant des huttes en rameaux recouvertes de plaques de gazon, basses comme des niches à chien, fumaient, surveillés par des enfants, des feux de bois mort pour le repas du soir ; un personnage en sarrau bleu et en chapeau de feutre noir, les jambes bien guêtrées,

maniant le bâton à martingale du marchand de bêtes ou du marchand de bois, allait et venait, surveillait, clamait des ordres, stimulait les travailleurs, mêlait ses cris et ses jurons au bruit des hâches, au grincement allongé des dents de fer mordant et sectionnant les fibres. Il devait être six heures. Le soleil, descendant derrière l'Espinette, grandissait les ombres et, sur les teintes brunes qui dominaient, mettait une fauve dorure. Un orgue de barbarie, arrêté devant la ferme, se vidait d'un vieil air brabançon mélancolique et monotone, qui arrivait à nous affaibli comme une plainte.

Le peintre était toujours en contemplation. Mon oncle aussi. Ils semblaient, l'un et l'autre, préoccupés par les mêmes pensées, saisis par les mêmes émotions : côte à côte, immobiles, muets, les yeux ouverts sur le même horizon.

Ils burent longuement le puissant breuvage

que leur versait le paysage. Puis mon oncle, sans changer d'attitude, sans bouger la tête, dit lentement : « Eh bien, que vois-tu ? »

Aussi lentement, aussi fixe, l'artiste répondit : « Des couleurs, des lignes, leur pittoresque, leur harmonie. »

— Moi, reprit mon oncle, je vois des contrats et des droits. »

Et tournant la tête comme pour appuyer ce propos bizarre, en même temps que le peintre stupéfait tournait la sienne, ils se trouvèrent nez à nez, les yeux dans les yeux.

Cela ne dura qu'un instant. Reculant d'un pas, l'artiste s'écria d'une voix de dramaturge : « Des contrats et des droits ! Qu'est-ce que c'est que ça ? »

Mon oncle répondit froidement : « Des couleurs et des lignes ! Qu'est-ce que c'est que ça ?

— » Mais voyons, mon bon, reprit l'autre,

as-tu un coup de soleil ? Il ne tape pas dur pourtant aujourd'hui. Te moques-tu de moi ? Du coloris, du dessin, ça se voit, ça s'est toujours vu et laissé voir. » — Et lui saisissant nerveusement le bras, lui faisant faire un quart de rond, le plantant devant la clairière, comme un coupable devant l'objet de son méfait : « Regarde, cria-t-il, regarde ce fond de ciel d'un bleu doux comme un œil de blonde, avec ces grandes traînées de mousseline jaspée ; et là-bas, tout là-bas, cet horizon si lointain, si indécis qu'il semble le pays des fantômes ; et plus près, au bord de la grand'route, ce toit rouge de ferme, ces blanches murailles, flanquées d'une touffe d'arbres blancs de fleurs, comme un bouquet à la ceinture d'une paysanne ; et ici, à tes pieds cette prodigieuse coupe de bois, si merveilleuse qu'on dirait que les hêtres qui sont là debout sur trois côtés de son quadrilatère

font la haie, noirs grenadiers, et, comme s'ils contenaient une foule, arrêtent la forêt entière accourue pour la voir. Oui, regarde, regarde, aveugle ou farceur! » — Et il ne le lâchait pas, et il le secouait chaque fois que, de son bras étendu, il pointait un des détails que signalait sa retentissante parole.

Mon oncle, toujours flegmatique, repartit :
« Tu as un œil de peintre, et moi un œil de jurisconsulte.

— « Comprends pas. »

Et, par une habitude très fréquente des Belges à cette époque, obligés de savoir les deux langues des Provinces-Unies, il traduisit immédiatement en néerlandais : « *Ik kan niet verstaan.* »

— « *Kanifeurstone?* dit mon oncle, prenant tout à coup, par représailles eût-on cru, l'accent si drôle, dans sa vulgarité naïve et canaille, du

patois marollien qui est au fond de tout enfant de Bruxelles, et qui, trempant le langage dans l'arlequin de sa soupe grasse, faite de débris méconnaissables de flamand et de français, l'en retire piteux, collant, frippé, étrange, irrésistiblement comique : « *Kanifeurstône? Et wel, kètje, j'vas t'espliquéi.* — Mais comme la plante des pieds me cuit, ainsi qu'à toi, Christyn, apparemment, asseyons-nous. »

Avisant l'arbre abattu le plus voisin, ils s'y installèrent. Je m'accroupis devant eux, entourant mes genoux de mes mains entrelacées, fixant mon oncle, de bas en haut, en plein visage. Le colloque que je venais d'entendre avait singulièrement retenti en moi, me touchant, sans y pénétrer encore, aux endroits délicats que hantaient mes doutes. Un instinct de jeune animal me faisait pressentir l'approche

d'un événement grave. Sans démêler s'il serait salulaire ou funeste, j'étais troublé, ayant crainte, ayant espoir, attentif surtout, attendant.

Ce n'était pas pour moi que mon oncle parlait.

Il entra en matière, en assénant une large tape sur la cuisse de son ami, et tout de suite :
« T'es-tu déjà arrêté place Royale quand un passant, au pied d'une voiture de louage, le cocher sur le siège, convient avec celui-ci d'une course? Qu'est-ce que ça te dit à toi?

— » En voilà une question! Quel rapport avec notre paysage? Tu la poses sérieusement?

— » Oui, oui. Tu saisisras tantôt le rapport. Réponds. Qu'est-ce que ça te dit?

— » Rien du tout. C'est une scène bête.

— » Or, à moi, jurisconsulte, ça me dit toutes sortes de choses. Je vois d'abord qu'il y a là une voiture, un cheval, un harnais qui sont la pro-

priété d'un loueur. Ensuite qu'il y a un cocher qui a fait avec ce loueur un contrat par lequel il s'est engagé, moyennant salaire, à conduire l'équipage et à en tirer profit, sauf à en rendre compte. Puis qu'entre ce cocher stipulant pour son maître et le particulier qui se fait transporter au prix du tarif il se forme un deuxième contrat. Je vois encore que si le propriétaire peut faire stationner son véhicule place Royale, c'est à raison d'un troisième contrat entre lui et la ville, à laquelle il paie une redevance. Ce n'est pas tout : dès que la course commence, la circulation comme vitesse, parties des voies publiques où le parcours est permis, manœuvres en cas de rencontre est fixée par des règlements. Je le vois comme le reste. Un tas de choses donc, je te le disais, et intéressantes. Un peintre passe et ne se donne pas la peine de regarder un aussi vulgaire épisode. Un juris-

consulte passe, s'arrête, regarde et voilà qu'autour du fiacre des droits se lèvent comme une volée d'oiseaux. Ou plutôt ils forment un réseau enveloppant de ses mailles compliquées voiture, harnais, cheval, maître, cocher, voyageur, voie publique. Rien n'y échappe. Est-ce exact?

— » Oui. C'est ingénieux. Je n'y avais jamais pensé.

— » Eh bien ici, sur ton paysage, je vois un autre fragment du filet juridique. Ce butor qui s'agite et qui sacre n'est pas pour moi seulement une figurine dont la blouse indigo se marie bien avec les tons environnants. C'est l'acheteur de la coupe, adjudicataire dans la vente faite par le domaine ; c'est un contractant ayant pris à gage les services de ces artisans qu'il gourmande, de ces charretiers qui vont transporter ses planches ; je distingue les fils, matériellement invisibles, qui rattachent à lui tous

ces arbres coupés, qui relie entre elles toutes ces personnalités, fixant leurs obligations et leurs droits. La futaie sombre qui, pour ton imagination, fait sentinelle tout autour, m'apparaît comme un élément du patrimoine de l'État, soumis à des lois forestières précises. La ferme et son verger, que tu transformais en une villageoise un bouquet au côté, sont pour moi l'objet d'un contrat de location réglant l'usage de ses bâtiments et de ses terres. Du droit donc, du droit partout. Autant de droit que de coloris et de dessin, n'est-ce pas, monsieur l'artiste?

— » Oui, monsieur le juriste. Mais du diable si je ne trouve pas ces réflexions horriblement prosaïques!

— » Ceci est une autre question. La jurisprudence et la poésie, si elles sont toutes deux filles, n'ont jamais passé pour sœurs,

à ma connaissance. L'Art et le Droit, leurs équivalents masculins, ne sont pas davantage des frères. Je voulais uniquement te montrer que lorsque tu disais : Je vois là dedans du coloris et des lignes, — et que je répondais : J'y vois du Droit et des contrats, — cela correspondait à une réalité. Avais-je raison?

— » Je l'avoue, mais je réserve la question de préséance.

— » Sur la préséance le Beau et l'Utile disputeront toujours. Mais ce n'est pas tout. L'épisode du fiacre et l'épisode de la coupe ne sont que des morceaux du tissu général. Prends ce que tu voudras dans l'intervalle entre les lieux où nous les avons trouvés, prends n'importe en quel endroit habité par les hommes, dégage quelque objet que ce soit, choisis ou pêche au hasard, toujours tu emporteras un pan du vêtement juridique. Il tient tout, il

couvre tout, en ses formes subtiles et ondoyantes. Le Droit est là, devant toi, se coulant, s'insinuant, pénétrant, s'adaptant. Il est une vivante, une constante réalité. Il est toujours présent, toujours actif. Un esprit exercé le discerne sans cesse dans ses méandriques contours et son efficacité sociale. Bref, de même qu'il n'est rien qui soit soustrait aux lois de la chimie, ni aux lois de la physique, rien n'est soustrait aux lois juridiques. Et si un chimiste regardant un objet y voit l'action chimique, un physicien l'action mécanique, un jurisconsulte y verra l'action juridique. Libre à vous, après cela, peintres et poètes, de ne pas soupçonner tout cela et de déguster seulement le charme et la beauté. Ce n'est peut-être pas le plus mauvais lot. Assurément c'est le plus agréable. As-tu compris, œil de peintre?

— » Parfaitement, œil de jurisconsulte. Je

crois que tu me gâtes ma Nature en y fourrant toutes ces couleuvres. Je n'oserai plus fouiller un buisson sans craindre d'y trouver un contrat, soulever une pierre sans m'imaginer qu'il y a un droit caché dessous. Voir un verger et penser à un bail ! Voir un paysan et se demander : est-ce un propriétaire ? lui paie-t-on son terme ? C'est du propre.

— » Va, va. N'aie crainte. Nul n'est fait pour tout embrasser dans la féconde réalité. Nous ne nous gênerons pas. A chacun son ornière, ou, si tu préfères, son rayon. Les artistes verront toujours autre chose que nous. »
— Et, se levant : « Bonsoir et au revoir, porteur de palette. Nous retournons souper à Bruxelles.

— » Bonsoir, *Jardinier*. Je niche ici près, sur la chaussée, à la cense des Mille Moutons, comme l'an dernier, tu sais ? »

La cense des Mille Moutons! Elle existe encore. J'ai été la revoir plus d'une fois, comme tous les détails des lieux où se passa cette journée. Ne vous étonnez pas de m'entendre les reproduire avec cette netteté. Je ne fais pas une mise en scène de convention. La circonstance fut pour moi mémorable, mes souvenirs y revinrent souvent, elle est en moi restée intacte comme une de ces pièces de vers, apprises au collège, qu'on récite machinalement de temps à autre et qu'on traîne, toujours précise, jusqu'à sa dernière heure, comme une vieille et indivorçable épouse.

Nous reprîmes la drève de Lorraine. Le travail avait cessé sur la coupe. Les charrettes étaient parties avec leurs charges. Les scieurs et les bûcherons avaient, dans la paix du

soir, regagné les villages voisins, Rhode-Sainte-Genèse ou Saint-Job. Seuls les gardiens, assis sur des fagots, devant les feux dont la flamme rouge devenait visible dans l'obscurité grandissante, buvaient le café clair en découpant des tartines de pain bis épaisses comme les semelles de leurs chaussures ferrées.

Dès les premiers pas, mon oncle m'avait pris la main. C'était inaccoutumé ; cette action, qui tout à coup m'unissait à lui par un attouchement que je devinais cordial, avait augmenté l'émotion descendue en moi durant la conversation que je venais d'entendre.

— « Christyn, dit-il doucement. Tu as écouté ? » — Et après une pause : « Tâche, mon enfant, d'avoir l'œil de l'artiste et l'œil du juriste. L'un te fera comprendre, l'autre te fera sentir. On peut être homme à la fois pour le Droit et pour l'Art. Je commence à m'en

apercevoir, mais trop tard pour refaire le personnage dans lequel m'a moulé l'éducation de mon temps. »

Nous allâmes quelque temps en silence. A chaque enjambée, il me serrait les doigts. Et je sentais que ce n'était pas un effet inconscient du rythme de notre marche, mais une expression de la tendresse, éveillée soudain, que j'avais déjà surprise tout à l'heure dans son langage. Je me figurais la méditation qui évidemment se levait en lui comme une aube, sa pensée se projetant loin dans l'avenir sur le sort de l'enfant que le hasard avait fait naître si proche de lui, et qu'il aimait. De même que sa forte main m'aidait maintenant à achever l'étape, sa large intelligence se préparait-elle à me retirer du trouble où se perdait mon adolescence?

Christyn, tu as écouté? interrogea-t-il encore une fois. Tu seras avocat un jour. As-tu compris que le Droit est partout? Ailleurs surtout que dans les universités et dans les livres où on te le fera apprendre. Ah! mon enfant, n'oublies jamais qu'il est une réalité. Puisse-tu ne jamais être atteint de cette abominable cécité qui résulte de la manière dont on l'enseigne et le fait apparaître comme une espèce de métaphysique, supra-sensible, détachée des milieux où nous nous mouvons, consistant en maximes scolastiques, suscitant des controverses byzantines qu'on résout par des procédés mécaniques, en chambre, loin de la vie. Qu'il est rare le professeur qui, dans sa chaire, expliquant nos codes, ramène ses disciples vers ce monde extérieur pour lequel ces codes sont faits, et dont leurs dispositions sont

sorties comme une floraison sociale indestructible ; leur disant, quand il traite de la puissance paternelle, de retourner en esprit dans leur maison, d'y voir leur père en chair et en os, de songer à leurs rapports journaliers avec lui, de se représenter les liens légaux si précis et si forts qui les unissent ; ou qui, s'il s'agit d'une haie mitoyenne, les transporte en imagination dans les champs, le long d'un enclos, leur montrant cette haie, limite de deux héritages, toute garnie de son armature juridique, qui la protège et la contient, déterminant ce qu'elle peut être, fixant ce qu'elle ne peut dépasser ?

» Est-ce même assez que de se borner à cette vivification lointaine ? Suffit-il de se contenter de faire ainsi jouer des marionnettes sur la tablette d'une chaire professorale ? A certains jours ne faudrait-il pas mener toute la bande

d'étudiants au dehors, dans les champs, ou sur la place publique, pour faire l'expérience et l'explication des lois sur la réalité même ? Tu as vu tantôt ce peintre, se mettant en face de la nature pour mieux la saisir. Il faut faire de même pour ton métier, sinon tu l'apprendras comme on apprend l'art dans les académies, où les plus avancés des solennels radoteurs chargés de l'enseignement, ont cru réaliser une réforme hardie en faisant apporter comme modèles, pour les paysagistes, une botte de trèfle, une brassée de rameaux fraîchement coupés, plus une charge d'ouate pour simuler les flocons de neige.

» Que devient une science, la plus solide, la plus réelle, la plus imprégnée de suc vital, quand elle a passé par la manipulation d'un de ces dégraisseurs ? Gonflée de sang vermeil ils l'ont reçue, exsangue et flasque ils la ren-

dent, à l'état de chiffon. Comment apparaît le Droit au sortir de ces études qualifiées supérieures? Tel qu'un mannequin affublé d'oripeaux, couvrant une carcasse creuse, comme tout ce qu'ils pressurent et accommodent, comme l'histoire, la littérature, l'économie politique. Du poisson séché, des poires tapées, des fleurs d'herbier entre des feuillets de papier à chandelle. De la bonne sève naturelle, de la verdure et de la vivacité natives il ne reste rien. Un cadavre, une momie, dégoûtant l'élève, lui donnant la persuasion qu'on lui a fait perdre son temps et sa peine à se bourrer d'aliments qui passent au travers de son cerveau comme des mets sans principes nutritifs, chargeant l'estomac, embarrassant de leur cortège inutile les voies digestives, et n'ayant d'autre résultat que d'augmenter le poids ignoble des déjections. On y pourrait prendre pour ensei-

gne : Ici on mange pour ne pas se nourrir.
Entends-tu mon enfant ?

— » Oui, mon oncle.

— » Mais comprends-tu, dis ? C'est peut-être obscur pour toi, ce sermon ?

— » Non, mon oncle, non, je te l'assure. —
Et je disais vrai. Certes pareils discours étaient au-dessus de l'âge d'un écolier. Mais pensez que j'étais né, que j'avais toujours vécu dans une maison que le flot des choses judiciaires baignait avec la régularité des marées, où le jargon du métier était usuel, où, dans des occasions sans nombre, j'avais entendu mon père et mon oncle, à table, discuter des procès, où l'expérience et l'habitude, accumulées dans ma famille par plusieurs générations d'hommes de loi, m'avaient donné pour la profession héréditaire des aptitudes que recélait déjà le germe dont je suis sorti. Je saisisais avec

la virtuosité instinctive du jeune canard, couvé dans la mousse du parapet d'un étang, que sa mère fait tomber à l'eau d'un coup d'aile dès qu'il casse sa coquille, et qui, incontinent, nage et attrappe les mouches. Certes il restait des ombres dans mon esprit, mais, comme un voyageur par une nuit à demi-obscur, j'en voyais assez pour distinguer les contours et me diriger ; l'incertitude grandissait même les objets et leur donnait l'allure saisissante et les proportions démesurées d'arbres et de rochers entrevus pour la première fois le soir.

Le véritable enseignement de cette admirable science, recommença-t-il, serait la recherche dans la réalité ambiante, dans les villes, dans les champs, sur les personnes, sur les animaux, pour chaque objet, pour chaque situation, de tout le droit qui s'y cache. Quelle

intensité pratique aurait un examen où l'on demanderait à l'élève non pas d'exposer la théorie de la propriété ou du louage, méthode mesquine qui a pour résultat de mettre en fonction uniquement sa mémoire et de faire surgir dans son cerveau les pages du traité qu'a recommandé le maître, mais où on lui poserait l'épisode du fiacre ou de la coupe de bois qui nous a occupés tantôt, en lui disant : « Extrayez-nous tout ce qu'il y a de droit là dedans, » et si constamment le vide glacial des livres, ces cimetières où les textes semblent des épitaphes sur des tombes, était rempli et vivifié par des exemples où toute l'existence se déroulerait ! Quelle solidité inespérée serait donnée au sens juridique de ceux qui auraient subi ce régime salutaire ! Quelle cure radicale des arguties qui forment le plus clair des discussions judiciaires et leur ont valu une dés-

honorante synonymie avec la chicane ! Oui, ce serait la santé rendue à tout ce monde d'avocats et de magistrats sans cesse occupés à résoudre les différends par des considérations abstraites, irréprochables peut-être comme raisonnement d'école, mais en désaccord criant avec la vérité des mœurs. Ce n'est pas le nez sur un bouquin qu'il faut apprendre le Droit, mais en regardant par la fenêtre. »

Et comme s'il se préoccupait de nouveau de la crainte de tenir un langage incompréhensible pour ma cervelle de quatorze ans, il reprit : « Combien tard on parle du Droit, même à ceux qui en devront faire profession. Rien jusqu'à l'âge universitaire. Nous y sommes tous plongés dès la naissance, et pourtant son action demeure, pour nous, aussi inconsciente que celle des viscères qui agissent dans notre organisme sans que notre volonté y ait aucune

part. L'enfant ignore, la femme ignore, l'homme ignore que le Droit fonctionne sans trêve pour maintenir debout et en bonne ordonnance l'universalité des choses et des actes dans la société humaine où ils vont, viennent, s'agitent. Par une vieille habitude, on ramène à des devoirs purement moraux les devoirs fondés sur la loi. Quand on blâme le vol, ce n'est pas comme une infraction au droit de propriété, mais comme une atteinte à des principes de conscience. Si l'enfant doit obéir à ses père et mère, ce n'est point parce que la loi leur donne autorité sur lui, mais parce que un fils, une fille bien sages doivent agir ainsi. La loyauté dans l'exécution des engagements est présentée uniquement comme une prescription de l'honneur. Du Droit, jamais un mot. Pourquoi, pourquoi, pourquoi? Oh! le bizarre, l'inexplicable ostracisme, alors que tout devrait y être

ramené sans trêve! De là cette difficulté à se l'assimiler quand enfin, trop tard, nous commençons à en ouïr quelque chose. De là vient encore que souvent, toute sa vie, un avocat, un magistrat court, sans pouvoir l'atteindre, après l'esprit juridique, ce sens admirable qui fait promptement et sûrement trouver le Droit dans un écheveau de faits, et sans lequel toujours on hésite, toujours on patauge. »

Le pas de mon oncle ne ralentissait pas. On eut dit que sa cadence scandait et activait sa parole. Cette exaltation de prédicateur jetant ses discours au vent, le chapeau en arrière, les pans blancs de sa redingote soulevés, gesticulant, s'excitant au bruit de ses paroles comme un cheval au cliquetis de ses fers sur le pavé sonore, complétait l'originalité du personnage. Et cependant, par une

accoutumance de chercheur d'insectes, il ne quittait pas des yeux le sol, portant la tête alternativement à droite et à gauche pour fouiller un plus grand espace. Nous venions de dépasser la drève du Caporal et marchions vers celles du Fort Jaco, du Renard et du Maréchal. Il clama de rechef :

— « Se refuser à montrer le Droit dans la vie quotidienne et dans la réalité qui nous entoure, et à le montrer ainsi même à l'enfance, semble le funeste mot d'ordre que suivent tous ceux qui ont mission de l'enseigner. Entre nous et les faits on interpose des idées postiches, le voile gris et brumeux d'un rabachage pédantesque, une taie vaguement transparente qui rend notre œil indistinct, une enfilade de formules cabalistiques, de sentences abstraites, indécises, qui remplacent la vue directe et saine des choses. Et comme si ce n'était pas assez

de fermer toutes les ouvertures par lesquelles l'étudiant pourrait apercevoir le vivant tableau juridique qui l'enveloppe, on débute par l'éloigner des lois de son époque et de ses contemporains, en ne l'entretenant que de la législation romaine. C'est l'abstraction par le livre, doublée de l'abstraction par l'histoire. Au lieu de parler au néophyte, dont le père est commerçant, des ventes que celui-ci conclut journellement à son comptoir, on lui demande de se figurer celles qui se faisaient, il y a des siècles, à Rome ou à Constantinople, au milieu de civilisations dont les plus savants ne savent à peu près rien. A propos de louage, au lieu de lui donner en exemple celui des maisons de la rue qu'il habite, on lui parle des locations sous Justinien. Jamais, semble-t-il, on ne se croit assez à distance de ce qui nous touche, et cependant c'est pour ce qui nous

touche que nos lois sont faites. Christyn, on te fait passer presque toutes les heures de classe à apprendre le latin; un temps viendra où on le réduira, un temps viendra où il disparaîtra. Et il en sera de même pour le Droit romain. C'est comme l'apprenti peintre à qui l'on fait dessiner l'antique avant la nature. Durant des années il regarde l'Apollon ou la Diane, le Mercure ou la Minerve. Puis enfin on lui donne pour modèles le boucher d'en face ou le tailleur du coin. Il les voit mal, il ne les voit plus. Pourquoi? Il a l'œil gâté. La Diane et l'Apollon y ont élu domicile. Même quand il ne s'en doute pas, leur marmoréenne dignité de statue grecque fausse sa rétine. Le malheureux est croqué pour la vie.

» C'est un inutile voyage dans le passé, et dangereux. Si ce Droit disparu est, comme on le dit, le Droit pur, qu'on enseigne celui-ci directe-

ment et sans le couvrir de la toge de Papinien, surtout sans le présenter comme un repoussoir impeccable destiné à démontrer les misères du droit actuel, de manière à discréditer celui-ci. Je me souviens que mon professeur d'Institutes, qui avait instinctivement le sens de ces vérités, appliquait plaisamment les règles de Gaius à notre milieu et à notre temps. Avait-il à développer la possession, il disait, par exemple :
« Un beau matin Primus, bourgeois de Bruxelles, fait atteler son cabriolet et part
» pour aller déjeuner aux Deux-Maisons, sur
» la route de Cortenberg. Arrivé à la porte de
» Louvain, il s'arrête à boire un verre de
» faro chez Stockmans. Secundus passe et voit
» à la porte du cabaret le cabriolet vide. L'idée
» lui vient de monter dedans, pour faire une
» farce. Et fouette cocher! le voilà qui décampe
» au grand trot. Voyons s'il a porté atteinte à

» la possession juridique de Primus. » Et l'analyse commençait. Il paraît que les supérieurs de cet homme de bon sens lui signifièrent que s'il continuait ce genre d'enseignement on le mettrait en disponibilité. Ah ! les imbéciles ! les imbéciles ! »

Il fit quelques gestes incohérents de colère et de mépris, puis continua à parler, sans que je pusse dire si c'était pour moi, plutôt que pour lui, ou pour les arbres, qui, sous le souffle fraichissant de la brise qui s'était levée avec le crépuscule, bruissaient, faisant le murmure des prières chuchotées en commun dans une église par une assemblée de croyants, et soutenaient de leur basse tranquille la voix forte de mon compagnon. Des mots qui s'échappaient pressés de ses lèvres, je ne me souviens guère. Mais leur sens profond m'a toujours hanté depuis, indestructible. Sur ces rameaux dépouil-

lés par les ans, ma parole met sans doute, comme un nouveau feuillage, le langage d'aujourd'hui et ses formes renouvelées. Comment y pourrais-je échapper ? Mais cette contemporaine parure laisse intacte l'idée, ainsi qu'un vêtement le corps qu'il recouvre. —

Le Bâtonnier parlait, en effet, de ce ton déclamatoire qui s'empare si promptement de maint avocat, même lorsqu'il cause, s'il tient longtemps la parole. C'était la traduction par un homme de ce temps-ci, en son style moderne et puissant d'orateur, des discours de l'homme disparu de 1824.

Il continua :

— « Le Droit, recommença mon oncle, est la vraie morale humaine !

» Dans la diversité de cultures, de senti-

ments, d'opinions, de systèmes, qui règnent entre les individus et les classes d'une nation, ce sera tôt ou tard, bientôt sans doute, le seul pouvoir dont tous les citoyens reconnaîtront la nécessité et qui les réunira sous des règles communes. C'est par lui que l'organisme national se condense et se fortifie, parce que c'est par lui, avant tout, que les mœurs s'établissent dans la famille, dans les relations journalières, avec cette harmonie d'où sortent l'honneur, la moralité, le caractère des hommes, toutes les vertus solides qui, en formant le citoyen à la probité, à la tolérance, à la justice, à l'esprit d'immolation, affermissent la patrie et sont l'aliment du bonheur. C'est par le sentiment du Droit que la vie publique reste noble, loyale et féconde. Quand il fléchit ou disparaît, tout devient bas, perfide, insolent et lâche. Il faut aux hommes cette nourriture de l'âme. Sans elle, la

prospérité n'aboutit qu'à l'affaïssement des caractères, et il ne faut plus en parler comme d'une grandeur, mais comme d'un danger. Mieux que de la liberté, il élève l'esprit des peuples, parce que seul il fait des hommes, seul il donne l'influence au dehors, la concorde et la prospérité au dedans. Sans lui, les victoires mêmes sont stériles et les réformes précaires. C'est une illusion que de chercher le progrès ailleurs que dans le Droit, et le Droit ailleurs que dans l'étude et la science. Oui, il touche à la vie sociale dans toutes ses fibres, et, par son essence juridique, la pénètre aussi universellement, aussi intimement, aussi fatalement, je le répète, que les lois physiques et les lois chimiques pénètrent les corps. Qu'on montre une chose, qu'on montre une personne, une action, une institution qui échappe au Droit, qu'il n'enveloppe pas pour la contenir, la raffer-

mir, en fixer les contours comme un solide étui. On s'accoutume trop à ne le voir que là où surgit un procès, comme on ne voit la médecine que là où se démasque la maladie. Et pourtant le domaine où il exerce son influence d'une manière sourde, sans éclat et sans tapage, est incomparablement plus étendu que celui où il apparaît à l'occasion d'un conflit ou d'un litige, avec l'appareil judiciaire. Un procès n'est que l'explosion isolée d'une violation des règles juridiques, une crise passagère et rare, une fausse note dans le concert de la vie légale, un manquement fortuit à la discipline générale, attirant momentanément l'attention, et, par la rumeur qu'il provoque, donnant l'illusion qu'il est la seule occasion pour le Droit de montrer sa puissance et ses bienfaits. La vérité est que, par une action latente, mais constante, pareille à l'équilibre instable de la pesanteur, il régite et

maintient, sans aucune interruption, l'organisme des sociétés. Que l'homme s'agite ou se repose, qu'il boive, mange, dorme ou travaille, qu'il pense, qu'il souffre, qu'il soit libre ou prisonnier, le Droit est là, le protégeant sans cesse et le dirigeant. Oui, ces maisons que nous habitons, ces rues où nous circulons, ces plaisirs dont nous jouissons, dans leur ensemble comme dans leurs détails, sont soumis au Droit. C'est lui qui règle les infiniment grands et les infiniment petits, et de là provient sa complication prodigieuse. C'est bien, en ce qui le concerne, qu'on peut parler de ce qu'on voit, presque rien, le fait bruyant et éphémère, et de ce qu'on ne voit pas, l'immensité des choses poursuivant, avec une activité silencieuse, le développement de leurs forces et de leurs destinées. »

Et d'un ton encore plus solennel et plus haut,

martelant chaque mot comme s'il voulait les estamper dans mon cerveau, il formula, d'un magistral coup de pinceau, cet autre axiome que depuis j'ai mille fois répété au cours de ma vie :

« Le Droit, c'est la grande hygiène sociale! »

Et plusieurs fois, se faisant à lui-même écho, il répéta d'une voix décroissante : « La grande hygiène sociale!... la grande hygiène sociale!.... la grande hygiène sociale!..... »

Subitement, il s'arrêta, fixant les yeux sur le chemin sablonneux, rendu ferme par l'humidité printanière, et se baissa : « Un cerf-volant! » cria-t-il. Et c'était une exclamation d'étonnement et de joie.

Je me baissai, à mon tour, effaré et vaguement inquiet, comme secoué par un brusque

réveil. Dans le demi-jour, sur le sol blanchâtre, se mouvait péniblement la brune carapace de l'énorme insecte, le Léviathan de nos coléoptères, qui rode dans les grands bois du Brabant, plus rare à chaque retour des saisons. La détente toujours bandée de l'instinct d'entomologiste qui possédait mon oncle était partie automatiquement lorsque le corps aplati et les mandibules longues comme des cornes de cerf de l'étrange animal avaient frappé la rétine de son œil investigateur. Résolument, il le saisit au corselet, entre le pouce et l'index, se releva, tâta ses poches pour y chercher de quoi enfermer sa prise, ne trouva rien, et, incontinent, tenant la bestiole qui remuait dans le vide les longues articulations de ses pattes et cherchait à prendre avec ses pinces un ennemi insaisissable, il se remit en route sans plus paraître y songer, recommençant

sa harangue comme s'il ne l'avait pas interrompue :

— « Ce n'est que lorsque la pénétration et l'influence bienfaisante et universelle du Droit seront comprises de tous, et qu'il entrera dans l'enseignement, non plus comme une science supérieure ouverte à quelques initiés, mais comme l'éducation même du caractère et le résumé des préceptes de la vie dans tous les temps, pour tous et dans tous les lieux, qu'on pourra espérer sortir de l'anarchie morale où nous commençons à descendre. Point de nationalité heureuse et durable sans de grandes idées nationales communes. Point de respect d'autrui quand on ne voit pas chaque homme marcher revêtu de la cuirasse juridique qui doit protéger mieux sa personnalité et la mettre mieux à l'abri des atteintes brutales que l'armure d'un chevalier. Alors que tant de sources séculaires

d'accord et de sympathie sont à jamais taries et profanées, le Droit seul peut en faire jaillir encore. Le Droit est un lieu d'asile, une terre neutre, où peuvent se réunir et fraterniser même ceux que séparent, dans le domaine philosophique, les opinions les plus divergentes. Quand on invoque le Droit, les antagonismes cessent dans les cœurs honnêtes. Là où il ne s'agit que de la loi, s'apaisent les colères et les rancunes, renaît la paix et la mutuelle estime. Partout ailleurs souffle la tempête. »

Déjà à cette époque, mes amis, commençaient à grandir chez nous les querelles sociales qui, six ans après, devaient rompre l'unité des Pays-Bas et déposer dans le sol du nouveau royaume les germes des dissensions politico-religieuses qui, sans cesse grandissantes, nous ont déchirés depuis et peut-être nous dévoreront. Mon oncle en avait le pressentiment. Que de fois, depuis,

sont revenues dans mon esprit, patriotiquement inquiet, ses paroles prophétiques !

Nous débouchâmes sur la chaussée qui va du Vert-Chasseur à Boistfort, et sépare la forêt proprement dite du bois de la Cambre, cette étroite avancée qui la rattache à Bruxelles, comme si la capitale retenait et tirait à elle un pan de l'immense draperie de verdure qui étale non loin d'elle sa sombre couverture. Boistfort ! encombré maintenant de villas et de chalets, jadis vènerie des ducs de Brabant. Que de fois mon oncle m'en avait parlé, accumulant les anecdotes. Celui qui était surpris tuant un cygne sur les chasses ducales était ramené chez lui avec la bête ; on la suspendait par la tête, à une poutre, les pieds rasant le sol ; il fallait que le manant coupable entassât de son blé tout autour, assez pour la cacher

en entier. Les abbayes de la forêt étaient tenues d'accorder gîte aux meutes du prince et de nourrir les cayaux ou jeunes chiens jusqu'à l'âge de dix-huit mois. Et vingt autres détails saturés du pittoresque de l'histoire.

Nous primes à gauche. La lune commençait sa ronde coutumière. La sortie du bois s'ouvrait devant nous encadrée dans une gigantesque arcade formée par les derniers hêtres de la route, laissant voir, derrière un transparent, eut-on dit, le paysage noyé dans les ombres vaporeuses du crépuscule. La fraîcheur du soir, humectant les jeunes feuillages de mai, à peine dépliés de leurs bourgeons, en dégageait cette forte senteur, si enivrante à l'âge des premières amours, mais qui, sur mes sens de garçonnet, n'éveillaient encore qu'une sensation, celle de l'odeur du mois des hannetons : ils frôlaient, en bourdonnant, nos

têtes, et, s'ils nous heuraient, s'abattaient sur la route avec le bruit mat d'une grosse goutte de pluie.

Mon oncle se taisait. Mais mon cerveau, longtemps frappé par ses paroles, résonnait comme une cloche après que le battant a cessé d'en heurter la conque. J'essayais de me reconnaître, sous cette averse d'idées nouvelles tombée en moi, et dont déjà je sentais la bien-faisante influence. Ainsi donc ce Droit, que j'avais cru arbitraire, c'était la nécessité même; que j'avais cru fictif, c'était la réalité; que j'avais cru lointain, c'était la proximité la plus immédiate; que dis-je, c'était moi-même, car sur moi aussi s'étendait ce fluide juridique, me couvrant de son mystérieux glacié, inséparable de ma personnalité; cette cote de maille me cuirassant, suivant la saisissante image de mon oncle, pour me faire respecter par autrui,

et cuirassant aussi mon prochain pour le défendre, d'une armure plus solide et plus belle que celle des paladins fabuleux. Oui, je l'entrevois riche d'éléments divers, m'unissant par mille rapports aux hommes et aux objets qui m'entouraient, entrecroisant ses lacs, ses mailles, ses nœuds pour la formation de l'universel tissu. Désormais, il était sorti des livres, sorti des universités, sorti des cours de justice, sorti de toutes les officines où je le supposais confiné. Il était ressuscité, il était descendu dans la rue, il était debout. Le fantôme marchait. Le verbe s'était fait chair. Cette conception qui, la veille encore, m'apparaissait comme une boursoufflure suspendue dans le vide, flottant au-dessus de la vivante nature, venait de s'abattre et s'adaptait étroitement à cette nature, ainsi que la peau aux membres. Prosaïsme, avait dit le peintre : cet apparent

prosaisme était précisément ce qui en faisait la grandeur et la force !

Nous arpentions, dans la nuit, de nos pieds fatigués le dos bombé du pavé. De distance en distance une chaumière, un passant. Plus loin le groupe des maisons de Vleurgat ; puis celui plus nombreux d'Ixelles, à la descente, au bord du grand étang, en partie comblé aujourd'hui, alors ombragé sur tout son pourtour, glauque, mystérieux, torpide. Sur chaque chose, sur chaque être, sur les maisons aux vitres éclairées du rouge reflet des lampes, ou sombres, sur les instruments de culture abrités sous les hangars, sur les arbres des vergers se dressant dans l'obscurité, sur les paysans qui nous croisaient en nous disant bonsoir, sur les familles prenant le frais au seuil de leurs demeures, sur le chien qui aboyait à notre approche, je dardais ma pensée pour cette

opération, qu'au dire de mon père, mon oncle accomplissait avec tant de promptitude, de profondeur, d'adresse : Dans le fait, découvrir le Droit. Quand, à notre rentrée en ville, les commis de l'octroi nous arrêterent pour demander si nous n'avions rien à déclarer, et que l'un d'eux, soupçonnant les amples plis de la redingote blanche, palpa mon oncle, qui se laissa faire, levant les bras et brandissant son cerf-volant, qui toujours télégraphiait des pattes et des mandibules, je cherchais encore le Droit dans cette scène rapide.

Oui, dès ce jour, cette manie d'analyse me tint. Les uns, quand ils parcourent les rues, lisent machinalement les enseignes, d'autres comptent les fenêtres. Moi, je scrute ce que je vois pour en dégager l'immanence juridique, écorchant, ouvrant, dépeçant, ne laissant jamais de cesse à cette anatomie mentale. Il y

eut des hauts et des bas, des avances et des reculs dans ce mouvement de transformation, mais vous savez la formule lapidaire de Pascal, si admirablement applicable aux évolutions intellectuelles : La nature agit par progrès : *Itus et reditus* ; ... elle passe et revient ; ... puis va plus loin ; ... puis deux fois moins ; ... puis plus que jamais !

Nous rentrâmes dans notre demeure paisible. La table était mise pour le souper. La même lampe qui nous éclaire ce soir épanchait sa douce lumière sur le modeste couvert.

— « J'ai donné aujourd'hui à Christyn sa première leçon de Droit, dit mon oncle en prenant place.

— » Est-ce qu'il a pris goût à cette chanson ? demanda mon père.

— » Ah ! que oui ! reprit mon oncle. D'autant plus que j'étais en voix, tu peux m'en croire. »

Oui, tu étais en voix, cher maître disparu, à qui allait mon respect, à qui allait ma reconnaissance, et la vibration de cette voix est restée dans mon cœur, pure, consolante, fortifiante.

J'étais las, et pourtant sans besoin de sommeil. Je montai, à ma chambrette, comme de coutume, avec ma mère. Elle me déshabilla : sa tendresse prolongeait mon enfance, pour jouir plus longtemps de la joie de me donner les ineffables soins maternels. En longue robe de nuit, prêt à entrer dans mon petit lit, je m'agenouillai devant elle, pour faire en son giron, comme tous les soirs, ma prière, car je croyais encore à ce que je ne crois plus. Je remerciai le Dieu dont la foi devait m'abandonner, de

cette foi juridique que je venais de conquérir et qui, elle au moins, devait me rester toujours, car la conviction, venue après de longs doutes et de longues souffrances, ne se perd plus. Je le remerciai de la sérénité que je sentais en moi. Et cette sérénité m'apparaissait comme un devoir pour ma jeune âme satisfaite, car il me semblait qu'en l'éprouvant, je rendais témoignage à ma nouvelle croyance.

Je me couchai. Ma mère borda mes couvertures en égrenant sur moi les douces paroles flamandes dont elle avait pris l'ineffaçable habitude dans le pays de Waes, près de Termonde, où elle était née; c'étaient des diminutifs caressants, aux pénultièmes tombant ainsi que le tintement des clochettes les plus perlées d'un carillon, dont les mots français : mon angelet, mon agnelet, mon enfantelet, rendent à peine la molle et naïve tendresse. Puis elle m'embrassa.

Avec le geste exquis
De la mère éteignant les yeux de son enfant.

Ah ! il faudrait que des êtres si aimants, si purs, si inoffensifs ne périssent jamais. Quel déchirement de passer sa vie à les adorer et de les perdre ensuite pour toujours ! de ne plus les entrevoir que semblables à des ombres qui voltigent autour de nous et semblent se plaindre de ne plus pouvoir nous parler !

J'étais seul, couché sur le dos, les yeux grand ouverts. Au-dessus de moi, allait et venait quelqu'un, d'un pas pesant, interrompu. Ce devait être mon oncle, dans sa bibliothèque. Il s'occupait sans doute d'asphyxier son cerf-volant dans l'alcool. Non, pourtant. Voici qu'il roule le grand fauteuil qui, renversé, forme escalier pour atteindre aux rayons

les plus élevés. Il cherche un livre..... Il l'a trouvé, car il revient à la table. Il le feuillette sans doute, car il ne bouge plus..... Tiens, il se dirige vers la porte, il l'ouvre, il est sur le palier. Il va se coucher à son tour... Je me trompe : il descend. Qu'est-ce? Il entre chez moi?

Il apparaissait, en effet, en bras de chemise, l'avocat manqué, un chandelier à la main, avec un livre, presque sans bruit, précautionneux. Il approcha la lumière pour voir si je dormais.

— « Ah! tu es encore éveillé, mon garçon. Tant mieux. J'avais oublié un couplet de ma chanson, comme disait ton père, l'un des meilleurs. Je me serais tourmenté toute la nuit de ne pas te l'avoir dit. » — Et il tournait les pages cherchant.

— « Tu vas lire, mon oncle?

— » Oui, ce ne sera pas long, mais c'est bien vieux. C'est sur la Loi, sur le Droit, comme

tantôt. Leur importance, tu sais, leur réalité, leur influence sur nous, sur les autres, depuis que nous sommes tout petits, la nécessité de les aimer, d'y croire, de s'y soumettre, de les respecter. Il y a là dessus un passage d'un dialogue de Platon (car c'est Platon que je tiens ici) saisissant, admirable. Tu n'es pas trop las?

— » Oh! non, lis, lis, mon oncle, mon cher oncle. Si je pouvais te dire le bien que tu m'as fait! » — Et je me mis sur mon séant.

— « Ah! ça, tu es infatigable aujourd'hui, petit diable! Eh bien, il s'agit de Socrate condamné à mort, répondant à Criton, un de ses disciples, qui vient lui proposer de s'évader. Socrate ne veut point, parce qu'il ne peut quitter sa prison sans violer les lois qui l'y retiennent. Écoute, mon enfant, comment il s'explique. C'est cela qui est beau!

La lecture commença à la clarté vacillante

de la chandelle..... Mais, attendez. Le livre est encore ici. Apparemment à la même place. —

Et le Bâtonnier se levant, excité, actif, roula le grand fauteuil, encore présent, qui renversé formait escalier pour atteindre aux rayons les plus élevés, en gravit les marches, chercha un instant, trouva le volume.

— Eh! mais, le signet s'y trouve, dit-il en reprenant sa place. Est-il jauni! Assurément c'est celui qu'y avait mis mon oncle.

Et d'une voix soudainement devenue grave à la découverte de cette relique fragile, dernier et touchant témoignage de cette histoire sans événements et pourtant inoubliable comme il l'avait appelée, dont il achevait le récit, il lut :

Dis-moi, Criton, au moment de nous enfuir d'ici, ou comme il te plaira de nommer notre sortie, si les Lois de la Répu-

blique se présentaient devant nous et disaient :
« Socrate que vas-tu faire? L'action que tu
» prépares tend-elle à autre chose qu'à nous
» renverser, autant qu'il dépend de toi? Te
» semble-t-il qu'un État peut subsister lorsque
» les jugements rendus n'y ont aucune force et
» sont foulés aux pieds par des particuliers? »
Que répondrions-nous, Criton, à ce reproche?
Car que n'aurait-on pas à dire sur cette infrac-
tion à la loi, qui commande que les jugements
prononcés soient exécutés?

» Soutiendrions-nous que les tribunaux ont
été injustes et qu'ils n'ont pas bien jugé? Mais
alors ces mêmes Lois nous diraient : « Est-ce
» de cela, Socrate, ou de la soumission aux
» jugements rendus au nom de la République
» qu'il s'agit? Quel sujet de plainte as-tu contre
» Nous pour entreprendre ainsi de nous mécon-
» naître? N'est-ce pas à nous que tu dois la vie?

» N'est-ce pas grâce à nous que le mariage de
» ton père et de ta mère a été consacré? Parle,
» est-ce là qu'il y a quelque chose à reprendre?
» Est-ce dans les lois relatives au devoir
» d'élever, de nourrir et d'entretenir les en-
» fants, et grâce auxquelles tu as grandi sain
» et sauf? Non. Eh bien, puisque tu nous dois
» ton existence et ton éducation, pourrais-tu
» nier que tu sois notre enfant et notre servi-
» teur? Et, s'il en est ainsi, penses-tu avoir le
» droit de nous porter atteinte? Parce qu'on a
» prononcé ta mort, la croyant juste, tu veux
» entreprendre de porter atteinte aux lois de
» ta Patrie. Et tu dirais que tu fais bien d'agir
» de la sorte, toi qui as toujours eu la préten-
» tion d'être un homme honnête et un bon
» citoyen. Ignores-tu que la patrie est, aux
» yeux des dieux et des hommes' sensés, l'objet
» le plus précieux, le plus respectable, le plus

» auguste, le plus sacré; qu'il faut avoir pour
» elle, même quand elle frappe à tort croyant
» frapper avec raison, plus de soumission que
» pour un père; que si on ne peut ramener les
» juges par la persuasion, il faut obéir à ses
» ordres et souffrir sans murmurer ce qu'elle
» commande de souffrir, soit qu'elle ordonne
» que nous mourrions condamnés, soit qu'elle
» ordonne que nous mourrions en combattant
» pour elle; que notre devoir est de marcher,
» et qu'il n'est permis ni de reculer, ni de
» lâcher pied, ni de quitter son poste; que dans
» les tribunaux comme dans les combats, il faut
» s'incliner devant la Loi et la discipline, ou
» ne se soustraire à leurs exigences que par
» les moyens que la Justice avoue. Si c'est une
» impiété de faire violence à sa mère, c'en est
» une bien plus grande de faire violence aux
» lois de sa patrie. » « Que répondrions-nous à

cela, Criton? Ne devrions-nous pas reconnaître que les Lois qui nous apostropheraient ainsi disent la vérité?

» Et elles pourraient ajouter, ces déesses :
« Considère donc, Socrate, que l'action que tu
» entreprends contre nous est injuste. Nous
» t'avons fait naître, nous t'avons nourri,
» élevé; nous t'avons fait, comme aux autres
» citoyens, tout le bien dont nous étions capa-
» bles. Vivant sous notre empire, tu t'es obligé
» à t'y soumettre. Si tu manques à cet engage-
» ment, ne se demandera-t-on pas comment un
» vieillard, n'ayant plus que peu de temps à
» vivre, a eu le triste courage d'aimer la vie
» avec tant de passion qu'il a violé les lois
» pour la conserver? Tandis qu'en subissant
» ton arrêt, tu meurs victime, non des Lois,
» mais des hommes. »

Mon oncle me regarda, comprit que cette

lecture, solennelle et courte comme une oraison liturgique, avait, d'un poids nouveau et décisif, par un exemple sublime du fanatisme de la légalité, enfoncé en moi le trésor de son enseignement : *Itus et reditus*, il avait passé et était revenu, puis plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais ! Il ferma le livre, me baisa au front d'un fort baiser d'homme, et sortit.

Puissance de la révélation d'une grande vérité ! Je me sentais transformé, délivré, régénéré. L'encroûtement de mes doutes était brisé, et entre ses débris effondrés surgissaient les jets de convictions naissantes. Mes défaillances étaient guéries. La clarification se faisait, le limon tombait au fond du vase. Des espérances imprévues s'éveillaient et prenaient leur essor. Je venais de doubler un cap ; d'une région morose, j'entrais dans une mer, inconnue

il est vrai, mais illuminée d'espérance. Je n'avais plus qu'à me laisser porter par le flot de mes idées nouvelles. Je voyais, je sentais, je croyais! J'étais converti au Droit!

Depuis, ils sont tous morts les acteurs du drame domestique de cette journée, si simple et si grand. Mon père est mort, frappé d'apoplexie à la barre, en toge, en plein combat : ses frères d'armes, là présents, l'emportèrent comme on emporte le corps d'un héros, hors de la mêlée. Mon oncle le Jurisconsulte est mort. Ma mère est morte. Tous sont entrés dans le mystère que Leopardi nomme : ces ténèbres, seules éternelles, vers lesquelles s'acheminent toutes choses, en qui se repose notre nature dépouillée, heureuse, non, puisque d'être heureux le destin l'interdit aux vivants comme aux morts, mais à l'abri de la douleur; ces

ténèbres, où l'âme n'a plus d'haleine pour l'espérance et le désir, mais où, libre d'efforts et de crainte, elle consume sans ennui les années vides et lentes. Ma génération s'en va pièce à pièce. Bientôt je rejoindrai tous ces disparus au pays des fantômes. Mais l'idée que j'ai recueillie reste. Je vous la transmets, à vous, mes enfants. —

Le narrateur se tut.

Nulle parole ne rompit le silence qui suivit ses derniers mots. Pendant son récit, les auditeurs s'étaient instinctivement groupés en une masse compacte, les plus âgés assis, les jeunes debout, attentifs, recueillis, émus, sentant se resserrer en eux, tous artisans d'une même œuvre, les forts liens des grands principes sociaux qui dominent la fonction à laquelle ils avaient consacré leur vie. Eux aussi se trou-

vaient plus vaillants, plus résolus, plus sereins, davantage en possession de cette allégresse que chérit le travail parce qu'elle le rend fécond, car ils comprenaient mieux. Leur union fraternelle était agrandie et sanctifiée.

Leur hôte se leva. « La cérémonie est finie, dit-il; séparons-nous. Vos mains loyales dans les miennes, mes chers amis. Vivez en avant. Il faut vivre en avant ! »

D'un même élan, tous l'entourèrent, ne formant qu'un faisceau, les doigts se cherchant, se trouvant, se serrant dans la chaude étreinte d'un pacte, d'une communion, d'un serment tacite.

Et voyant deux larmes cherchant leur pente entre les rides de son contemporain : « Quant à toi, mon ancien, ajouta-t-il, vieux cheval qui as été au timon avec moi, ma face ridée et ma bouche édentée feront bien contre les

tiennes. Plus on avance dans le voyage, plus on a besoin de s'appuyer sur les vieux compagnons de route. » — Ils s'embrassèrent longuement.

— « Et maintenant prends cette lampe, cadet, dit le Bâtonnier au Benjamin de la bande : *Servat junior.* »

Tous descendirent, leur chef en tête.

Quand le battant massif de la porte tourna, la rue dévalante apparut en sa longue perspective, tranquille et sévère, sous la clarté diffuse de la lune toujours voilée, dans une atmosphère uniforme et paisible. La grande bande noire du viaduc plafonnait, massant sous son tablier, comme en un bloc, les ténèbres. Chaque demeure, profondément silencieuse, symbolisait la confiance et le repos. On se figurait, derrière ces murs immobiles, les familles endormies, libres d'inquiétude, dans la certitude d'une protection

invisible, mais souveraine, veillant sur leurs biens, veillant sur leurs corps, gardienne puissante, sentinelle attentive, dissipant les soucis et la crainte. Pas une lumière, pas un bruit.

Un universel assoupissement planait.

Tous s'arrêtèrent devant le seuil, muets et impressionnés par cette image grandiose du calme et de la sécurité.

— C'est la Paix, dit une voix.

— Non, répliqua le Bâtonnier, c'EST LE DROIT !

EDMOND PICARD.

Famelette, 19 septembre 1884.

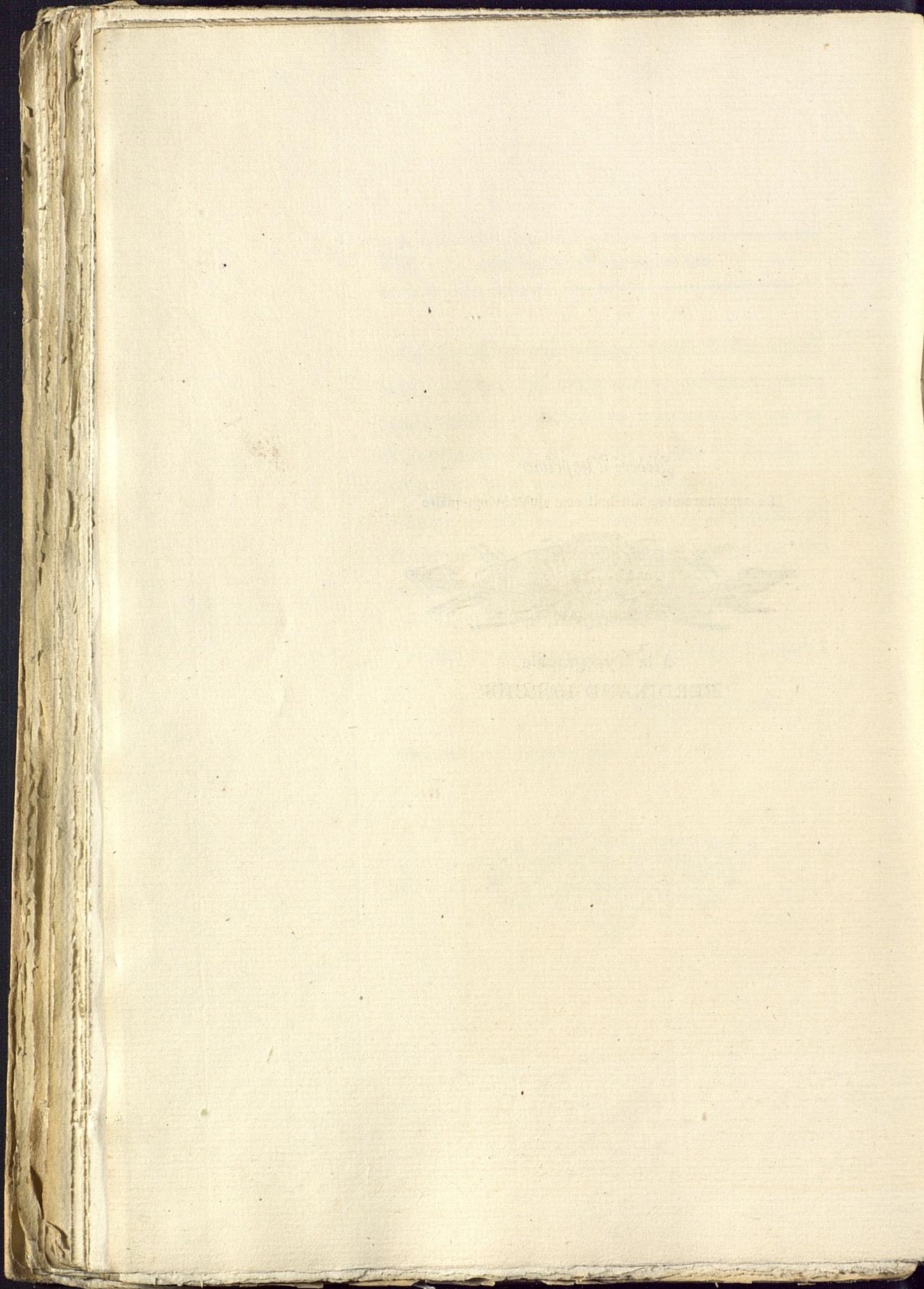


Acbevé d'imprimer

Le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre



à la Typographie
FERDINAND LARCIER



PUBLICATIONS JURIDIQUES DE

M. EDMOND PICARD

EXAMEN DE QUELQUES QUESTIONS RELATIVES A LA PROFESSION
D'AVOCAT, 1863.

ESSAI SUR LA CERTITUDE EN DROIT NATUREL, 1864.

TRAITÉ DES BREVETS D'INVENTION ET DE LA CONTREFAÇON INDUS-
TRIELLE, 1866.

En collaboration avec X. OLIN.

DE LA CHOSE JUGÉE SUR L'EXCEPTION DE NULLITÉ DU BREVET, 1867.

TRAITÉ USUEL DE L'INDEMNITÉ DUE A L'EXPROPRIÉ POUR CAUSE
D'UTILITÉ PUBLIQUE, 1867

En collaboration avec X. OLIN.

DE L'IMPOT CADASTRAL DE 6 % ET DES BAUX A LOYER, 1866.

DES DOMMAGES-INTÉRÊTS DUS PAR LES PLAIDEURS TÊMÉRAIRES, 1867.

DE LA CONTRAINTE PAR CORPS CONTRE LES ASSOCIÉS COMMANDITAIRES,
1867.

DE L'ADMISSION DES AVOCATS AUX ASSEMBLÉES DES SOCIÉTÉS ANONY-
MES, 1867.

MANUEL DE LA PROFESSION D'AVOCAT EN BELGIQUE, 1869.

En collaboration avec G. DUCHAÎNE.

SUPPRESSION DES BREVETS D'INVENTION ; ASSIMILATION DE LA CON-
TREFAÇON INDUSTRIELLE A LA CONCURRENCE DÉLOYALE, 1871.

DU PRIVILÈGE DES HONORAIRES DU DÉFENSEUR EN MATIÈRE CRIMI-
NELLE, 1868.

TRAITÉ GÉNÉRAL DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE, 1875.

EXAMEN CRITIQUE DU PROJET DE LOI SUR LES MODÈLES ET DESSINS DE FABRIQUE, 1877.

L'ENREGISTREMENT DANS SES RAPPORTS AVEC LA PRATIQUE JOURNALIÈRE DU BARREAU, 1877.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE : COMPÉTENCE DU JUGE DE PAIX, 1878.

DE LA MÉTHODE DANS LES ÉTUDES JURIDIQUES, 1878.

DES ÉLÉMENTS PRIMITIFS ET ESSENTIELS D'UN DROIT. DES DROITS INTELLECTUELS A AJOUTER COMME QUATRIÈME TERME A LA DIVISION CLASSIQUE DES DROITS EN PERSONNELS, RÉELS ET D'OBLIGATION, 1879.

DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES, 1880.

DE LA VALEUR ET DE L'EFFET DES ACTES PASSÉS EN PAYS ÉTRANGER D'APRÈS LA LÉGISLATION BELGE, 1881.

DE LA CONFECTION VICIEUSE DES LOIS ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER, 1881.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE. MINES. INDEMNITÉ A LA DOUBLE VALEUR 1881.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ET RAISONNÉE DU DROIT BELGE. RELEVÉ DE TOUTES LES PUBLICATIONS JURIDIQUES PARUES DEPUIS 1814, 1882.
En collaboration avec FERD. LARCIER.

CODE GÉNÉRAL DES BREVETS D'INVENTION CONTENANT LE TEXTE DE TOUTES LES LOIS ET DE TOUS LES RÈGLEMENTS ACTUELLEMENT EN VIGUEUR DANS LES DIVERS PAYS DU GLOBE, 1882.
En collaboration avec EMILE PICARD.

HISTOIRE D'UNE RÉFORME LÉGISLATIVE, 1882.

DU TRAVAIL EN COMMUN POUR LE PROGRÈS DU DROIT, 1882.

DÉFENSE DES FRÈRES PELTZER DEVANT LA COUR D'ASSISES DU BRABANT : PLAIDOIRIES DE M^e EDMOND PICARD, 1882.

EMBRYOLOGIE JURIDIQUE, 1883.

DE LA BIBLIOGRAPHIE JURIDIQUE, 1883.

LES PANDECTES BELGES. ENCYCLOPÉDIE GÉNÉRALE DU DROIT BELGE.

13 VOL. GRAND IN-8° ONT PARU JUSQU'À CE JOUR.

Rédacteur en chef.

JOURNAL DES TRIBUNAUX : FAITS ET DÉBATS JUDICIAIRES, JURISPRUDENCE, BIBLIOGRAPHIE, LÉGISLATION, NOTARIAT.

Rédacteur en chef.

COLLABORATION A LA *Belgique Judiciaire*, — A LA *Revue de droit international*, — A LA *Revue pratique du notariat*, — AU *Journal de droit international privé*.

